

Trimestriel • Janvier - Février - Mars 2017 • N° 45 • Bureau de dépôt : Liège X • P501407

De Dakar à Tunis : naissance du Réseau francophone du Patrimoine



© AIMF

Après le succès de la conférence de Dakar en 2014, la deuxième conférence du Réseau francophone du Patrimoine s'est déroulée ces 23 et 24 octobre à la Mairie de Tunis en présence de plus d'une centaine de participants grâce à l'étroite collaboration entre les autorités et associations tunisiennes, Wallonie-Bruxelles International (WBI), l'Association internationale des Maires francophones (AIMF), l'UNESCO, l'ICOMOS et l'IPW. Portant sur les Journées du Patrimoine et les moyens de valorisation, elle a permis d'aboutir à des recommandations et des résultats importants pour le secteur repris dans la Déclaration de Tunis, fruit d'une large concertation entre tous les acteurs francophones.

L'originalité de ce réseau est très certainement de pouvoir fédérer, au niveau francophone, les différents piliers du Patrimoine : États, Régions, Villes, sociétés civiles, professionnels et organisations

Prévoit, avait souhaité soutenir l'événement par sa présence, celle des représentants de l'Institut et de William Ancion en ses qualités de Président des Journées du Patrimoine en Wallonie. À cette occasion, l'Administrateur général, Freddy Joris, a présidé l'atelier portant sur la diversité des expériences concernant les Journées du Patrimoine et les actions de valorisation en Francophonie avec des acteurs issus de nombreux pays francophones.

En clôture, outre les recommandations, les participants ont proposé de constituer un secrétariat permanent du réseau. La Wallonie en fera partie (au travers de l'IPW et plus tard de l'AWaP), aux côtés de l'association Casamémoire (Maroc), du Comité international des Villes et Villages historiques de l'ICOMOS, de l'AIMF, de la Direction du Patrimoine culturel (Sénégal) et de l'Association de Sauvegarde de la Médina de Tunis. Le secrétariat sera chargé notamment de

internationales. En effet, force est de constater que la réussite des projets patrimoniaux est étroitement liée à tous les maillons de cette chaîne et que ce réseau constitue dès lors un espace privilégié d'échanges à la fois riche et déterminant par les résultats issus de ce dialogue empreint de diversité culturelle.

Dans cette perspective, le Ministre wallon du Patrimoine, Maxime

suivre la mise en œuvre des recommandations et des actions du réseau mais aussi d'assurer une veille et le partage d'informations, de créer un site Web d'échange d'expertises, d'aider à l'organisation de Journées du Patrimoine dans une démarche transfrontalière ainsi que d'organiser de manière bisannuelle une conférence du réseau.

Depuis ses débuts, ce jeune Réseau francophone du Patrimoine recueille un soutien unanime des acteurs francophones. À cet égard, l'initiative de WBI, avec lequel l'Institut agit toujours en étroite collabora-



RÉSEAU
FRANCOPHONE
DU PATRIMOINE

tion à l'international par cohérence régionale, est à souligner. Que soit salué ici le Délégué Wallonie-Bruxelles à Tunis, Christian Saelens, pour son appui et son enthousiasme pour le patrimoine. Ce réseau sera l'occasion d'actions concrètes dans une démarche avant tout fédératrice. Dans cette dynamique, un site Internet verra le jour début 2017.

Pour toute information complémentaire :
www.institutdupatrimoine.be

Les atouts wallons s'exportent à l'international

Depuis 2002, l'Institut du Patrimoine wallon s'est investi, avec l'appui de Wallonie-Bruxelles International (WBI), dans plus d'une dizaine de projets internationaux notamment à Cuba, au Sénégal, au Vietnam, en Haïti, en Palestine et au Burkina Faso mais aussi au niveau européen (Interreg, Journées européennes du Patrimoine, etc.), de la Francophonie et de l'UNESCO. Force est de constater que la position stratégique de Wallonie-Bruxelles, au cœur de l'Europe et des relations internationales, permet à notre région de faire valoir et d'exporter de solides compétences en matière de Patrimoine.

En effet, les projets internationaux constituent une magnifique opportunité pour la Wallonie de porter au niveau international les nombreux atouts qu'elle possède dans ce domaine empreint de la diversité culturelle prônée par l'UNESCO et de respect mutuel, ceci en cohérence avec la Note de Politique internationale des Gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles et en étroite collaboration avec WBI, outil de projection à l'international des compétences de Wallonie-Bruxelles. Ces actions permettent donc de consolider, dans une vision coordonnée, la place de la Wallonie au sein de la Communauté internationale.

C'est ainsi que les projets développés à l'international par l'Institut visent à appuyer les actions de préservation et de restauration de patrimoines souvent inscrits sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO et que la Communauté internationale considère donc comme siens et ayant une valeur exceptionnelle pour l'Humanité, tout en proposant des actions pérennes et durables par la mise en réseau de compétences, la formation des professionnels et acteurs de la restauration, la valorisation au travers de publications, la sensibilisation et l'appui à la maîtrise d'ouvrages, qui se révèlent tout aussi indispensables dans une approche à long terme.

Sénégal, la maison de l'Amiral à Gorée

Inscrite depuis 1978 par l'UNESCO sur la Liste du patrimoine mondial, l'île de Gorée est une des cités mémoires de la traite négrière et un sanctuaire pour la réconciliation. Située à proximité des côtes dakaraises, l'île suscite un vif intérêt en raison de sa portée symbolique. Grâce à l'appui de WBI, la Wallonie a le privilège de collaborer au projet de la maison de l'Amiral située à deux pas de la maison « des Esclaves » en alliant Patrimoine et Emploi par le renforcement des compétences locales et l'appui à la maîtrise d'ouvrage sénégalaise. Lors de la première phase, l'expertise wallonne a permis de réaliser une opération de maintenance avec les professionnels locaux pour stopper les dégradations dues aux infiltrations d'eaux et consolider l'édifice afin de le protéger de l'érosion marine. Un relevé et un avant-projet ont été réalisés avec l'ULB-La Cambre Horta. La poursuite du partenariat est prévue pour assurer la deuxième phase du projet en vue de la restauration.

Haïti, la maison Chenet à Port-au-Prince

Le 12 janvier 2010, Haïti a été frappé par un violent séisme qui a détruit une importante partie de certaines villes du pays, comme la capitale Port-au-Prince, et des habitations en zones rurales. Suite à cette catastrophe, la Fondation FOKAL s'est engagée dans un projet visant à sauvegarder des maisons *Gingerbread* de Port-au-Prince. Ce projet a conduit FOKAL à mettre sur pied un premier chantier-école pour restaurer la maison Dufort, aujourd'hui terminé, et à faire appel à l'appui de WBI et de l'Institut pour assurer la formation des stagiaires. Un second chantier



Professionnels wallon et sénégalais à Gorée © IPW



Le complexe Hosh El Etem à Birzeit © IPW

est actuellement en cours à la maison Chenet pour perfectionner un staff d'une dizaine d'artisans spécialisés pour qu'ils se constituent en entreprises afin de restaurer ce patrimoine exceptionnel de manière autonome à l'avenir. En parallèle, l'Institut collabore à une mission d'appui à l'État haïtien concernant la maîtrise d'ouvrage en vue de la préservation du patrimoine national.

Palestine, le monastère El Khader

En 2009, la troisième Biennale RIWAQ était consacrée à cinquante villages comprenant un centre historique significatif de l'identité de la Palestine. Depuis 2010, une collaboration entre WBI, l'IPW et l'ONG palestinienne RIWAQ, parfois temporairement associée à d'autres ONG locales, s'est concrétisée par la restauration et la réaffectation de quatre édifices patrimoniaux à des fins culturelles et socioculturelles : à Birzeit, la réaffectation d'Hosh El Etem en hébergements, à Bethléem, la réaffectation de Morcos Nassar Mansion pour un organisme d'aide aux personnes mentalement et physiquement perturbées par les conflits, à Ramallah, la réaffectation de Dar Al Sa'a en centre d'expositions culturelles et à Gaza, la réaffectation en cours du monastère El Khader en bibliothèque pour les enfants de NAWA for Culture and Arts Association. Ces chantiers se sont déroulés tout en assurant la formation de professionnels ainsi

que l'échange d'architectes et d'agents des ONG de Palestine. La restauration d'Hosh El Etem a obtenu en 2014 le prestigieux « Aga Khan Award ».

Burkina Faso, la Cour royale de Tiébélé

La Cour royale de Tiébélé est un des cas les plus expressifs subsistant de l'architecture kasséna mais sur laquelle pèsent d'importantes menaces d'ordre climatique et humain. Cette architecture exceptionnelle en maçonnerie de terre aux murs ornements de peintures réalisées par les femmes mérite donc une attention particulière, tant en termes de sauvegarde que de valorisation. Depuis 2012, le site se trouve sur la Liste indicative de l'UNESCO. L'objectif de la Wallonie est donc un soutien cohérent avec le processus d'inscription sur la Liste du patrimoine mondial par l'UNESCO envisagé par le Burkina Faso et qui intègre les questions de la constitution indispensable d'un comité et d'un plan de gestion. L'appui de l'Institut vise donc la sensibilisation et la valorisation pour préserver l'authenticité et l'intégrité de ce patrimoine exceptionnel. Dans ce cadre, un *Carnet du Patrimoine* spécialement dédié à la Cour royale de Tiébélé sera publié fin 2017. Il constituera un outil important en vue du futur plan de gestion dans une démarche résolument participative avec les associations locales.

À vos agendas : la 8^e édition de la Semaine Jeunesse et Patrimoine (24 - 28 avril 2017),

un évènement gratuit dans toute la Wallonie

Coordonnée par le Secrétariat des Journées du Patrimoine, la Semaine Jeunesse et Patrimoine offre l'accès gratuit à 21 lieux représentatifs des grandes périodes historiques pour éveiller les élèves de la 5^e primaire à la 2^e secondaire aux richesses du patrimoine de Wallonie, permettant ainsi aux professeurs et directions de faire coïncider aisément « sorties scolaires » et « matières à enseigner ».

Au programme de chaque demi-journée : un rappel de ce qu'est le patrimoine et plus spécifiquement de ce qu'on appelle le patrimoine architectural, une visite guidée permettant l'assimilation des connaissances en matière de patrimoine et une activité pédagogique rendant plus concrètes les connaissances acquises.

Dans chaque province, des sites, des bâtiments, des musées ouvrent leurs portes

- En province du Brabant wallon : le musée L et le musée Hergé à Louvain-la-Neuve ;
- En province de Hainaut : l'Espace gallo-romain d'Ath, l'Artothèque et le musée du Doudou de Mons, le Bois du Cazier à Charleroi, Bois-du-Luc à Houdeng-Aimeries, le canal du Centre historique et la Cantine des Italiens de La Louvière ;

- En province de Liège : l'Archéoforum, le Grand Curtius, le musée de la Vie wallonne, la Boverie, l'Opéra royal de Wallonie et l'Orchestre philharmonique royal de Liège, le musée d'Archéologie et de Folklore et le musée des Beaux-Arts et de la Céramique de Verviers, le Malmundarium de Malmédy ;
- En province de Luxembourg : le Musée archéologique d'Arlon et le musée des Celtes de Libramont ;
- En province de Namur : Les Bateliers - le musée des Arts décoratifs de Namur et la Maison du Patrimoine médiéval mosan de Dinant.

Des ateliers pratiques pour s'initier aux métiers du patrimoine

Parallèlement, afin de favoriser la manipulation, la création et l'expérimentation par la découverte des métiers du patrimoine principalement liés à la construction, toute la semaine ou à horaire précis, le musée de la Vie wallonne de Liège, le Musée archéologique d'Arlon et la Maison du Patrimoine médiéval mosan de Dinant proposent des ateliers pratiques d'une durée de 1h30 à 2h30 d'architecture, de peinture à la fresque, etc.



Des professionnels des métiers du bâti ancien ouvrent également leurs ateliers sur le site de l'ancienne abbaye cistercienne de la Paix-Dieu, actuel Centre des métiers du patrimoine à Amay, et sur celui du domaine du Fourneau Saint-Michel à Saint-Hubert, pour des initiations pratiques à la menuiserie, la charpenterie, la pose d'ardoises, de chaume, de torchis et de lait de chaux.

Renseignements : +32 (0)85 / 27 88 80
Inscriptions : www.journeesdupatrimoine.be
(onglet scolaire)

Coyau – spécifications et mise en œuvre (FARCC n° 01.0715.08.01)

NB : Cette fiche conseil est une approche synthétique de la thématique. Elle ne peut donc, en aucun cas, être considérée comme exhaustive et doit être lue avec la prudence qui s'impose. Dans tous les cas, celle-ci doit être confrontée à la réalité de l'intervention *in situ* et à la philosophie de la restauration. Le SPW ne peut être considéré comme responsable des interprétations liées à cette fiche.

L'ensemble des FARCC est téléchargeable gratuitement sur le site : http://spw.wallonie.be/dgo4/site_patrimoine/index.php/restauration.

Mots clés :

Couverture, ardoise, pente, recouvrement, coyau, coyature, coyautage, charpente, doublis, clou, crochet, brisure

FARCC associées :

- 01.0412.02 Ardoises naturelles – spécifications produit
- 01.0712.03 Ardoises naturelles – règles de pose plan carré
- 01.0812.04 Sous-toitures – spécifications produit et mise en œuvre
- 01.0513.05 Voligeage – spécifications produit et mise en œuvre pour les ardoises naturelles

Historique :

Documents techniques associés :

- NIT 195 : Toitures en ardoises, conception et mise en œuvre, CSTC.
- Encyclopédie des métiers : « L'art du couvreur », 1982.
- Ouvrages de couverture, ardoises. Fascicule technique, cahier des clauses techniques particulières, août 2011.
- DTU 40.11 : Couverture en ardoises, édition 156, juin 2009.

Bref aperçu de l'état des connaissances actuelles :

Selon la définition du Dictionnaire général du bâtiment « Dicobat » (9^e édition, 2015), le coyau est « une pièce en sifflet rapportée en partie basse d'un chevron pour le prolonger ou donner à la partie inférieure d'un toit une moindre pente, par coyautage ». Selon l'Encyclopédie des métiers « L'art du couvreur », publiée sous l'égide de l'association ouvrière des Compagnons du Devoir (édition 1982), le coyau est « une pièce de bois fixée sur ou contre les chevrons de la partie basse d'un toit, assurant une pente plus douce et le débordement par rapport aux murs ». La coyature étant « la partie basse du versant d'un toit déterminé par les coyaux ». Par extension, le terme « coyau » désigne aujourd'hui la partie basse



Détails de pose d'ardoises 30/20, en quatre épaisseurs, générant un triple recouvrement avec un pureau de 7,5 cm et un recouvrement de 15 cm © SPW

d'un pan de couverture dont l'angle de la pente est inférieur à celui de la couverture elle-même, assurant ainsi le relevage de la pente en pied de toiture.

En l'absence d'égout, le rôle essentiel du coyau est d'éloigner, le plus possible, les eaux de pluie et/ou la neige, de la structure portante inférieure.

La détermination du recouvrement utile et nécessaire d'une ardoise naturelle, et par corollaire, de son format et son mode de pose, est lié à la pente de la couverture, la zone géographique où se situe le bâtiment (altitude, fréquence et vitesse des vents, pluviométrie) et enfin la longueur du rampant. En fonction de ces paramètres et du type de pose (clou/crochet), les recouvrements varieront de 55 à 153 mm.

À titre d'information, la pente **minimum** tolérée pour une couverture en ardoises naturelles est de 11° (19 %).

Trop souvent, lors de la détermination des formats et recouvrements, la problématique du coyau est négligée et l'on considère que le format défini pour l'ensemble de la couverture sera également celui

du coyau. Ce choix est souvent conditionné par une approche essentiellement esthétique de la toiture et ne répond pas toujours aux impératifs techniques stricts devant assurer prioritairement l'étanchéité de la couverture. Or, le coyau est une des zones les plus sensibles, car, en pied de toiture, celle-ci récupère l'accumulation des eaux de pluies venant des parties supérieures.

La longueur du rampant revêt également une importance fondamentale. En effet, au-delà de 8 m de long, une sécurité (recouvrement) complémentaire de 5 mm doit être prise pour l'évaluation du recouvrement nécessaire final.

À titre d'information, il n'existe pas dans le commerce de crochets dont la longueur est supérieure à 160 mm.

À noter que pour des pentes très faibles ($\leq 38,7^\circ$) et selon le tableau n° 8 de la N.I.T.195, p. 27 (voir un extrait ci-dessous), la pose au clou offre une meilleure valeur de recouvrement que la pose au crochet. Il est également intéressant d'observer que plus la pente est importante (à partir de 45°), la tendance s'inverse, et la pose au crochet est plus favorable.

Intensité des pluies battantes		Faible		Moyenne faible		Forte moyenne faible		Forte moyenne		Forte	
		Clou	Crochet	Clou	Crochet	Clou	Crochet	Clou	Crochet	Clou	Crochet
Recouvrements en mm											
Mode de pose		Clou	Crochet	Clou	Crochet	Clou	Crochet	Clou	Crochet	Clou	Crochet
Pentes	%										
	°										
	30	16.7	122	/	139	/	157	/	174	/	192
	35	19.3	111	141	126	/	141	/	156	/	171
	40	21.8	102	126	116	140	129	/	143	/	156
	45	24.2	96	115	108	127	120	139	132	151	145
50	26.6	91	106	102	117	113	128	124	139	136	150
60	31	84	92	93	102	103	112	113	122	122	131

Aide à la prescription :

Pour des pentes de coyau \leq à 11° (19 %)

Le recouvrement à l'aide d'ardoises naturelles, quel qu'en soit le mode de pose (clou/crochet) ou le format de l'ardoise, est impossible. Le coyau sera donc exécuté à l'aide de feuilles métalliques : cuivre, plomb, zinc, en fonction du contexte local.

Pour des pentes de coyau de 11° à 16,7° (30 %)

En fonction de la longueur du coyau, une garantie, ou recouvrement, supplémentaire sera nécessaire. Pour les coyaux dont la longueur du rampant est \geq à 1 m, un recouvrement supplémentaire de 5 mm sera ajouté.

Dans le cas de couvertures dites « brouillées », relativement rares en Wallonie, la possibilité de faire varier le format (hauteur/largeur) des ardoises d'une urne (alignement vertical) à l'autre pourrait permettre d'assumer la différence de format sans impact clairement visible.

Dans la majorité des cas, l'aspect esthétique revêt une importance tout aussi élevée que les performances techniques d'une couverture en ardoises naturelles. L'alignement des urnes est primordial.

Lors de la pose d'ardoises d'un format 30/20 pour la couverture principale

La pose au clou de cuivre sera privilégiée, celui-ci offrant un meilleur recouvrement par rapport au crochet.

Le principe de pose des ardoises sera celui de la pose dite « en quatre épaisseurs », soit à triple recouvrement.

En pied de coyau, un sous-doublis de 15 cm sera mis en œuvre. Celui-ci sera recouvert d'un doublis de 22,5 cm pour démarrer avec le premier rang à 30 cm, laissant ainsi apparaître un pureau

de 75 mm, un faux pureau de 75 mm et un recouvrement de 150 mm. Afin de s'assurer du meilleur alignement possible des urnes entre le coyau et la partie supérieure lorsque celle-ci est mise en œuvre au crochet, les ardoises du coyau ne seront pas clouées bord à bord mais bien en laissant un espace équivalent au diamètre d'un crochet de pose (en général 2,7 mm).

Étant donné la différence de coût importante entre une « pose au crochet en trois épaisseurs » et une « pose au clou en quatre épaisseurs », le poste concernant la couverture du coyau fera l'objet d'un poste à part entière au métré.

La pose au crochet est également possible, tout en sachant que la garantie sera moins bonne. Dans ce cas, si cela s'avère vraiment nécessaire, la mise en œuvre d'un crochet bosselé en black Inox austénitique est obligatoire. Toutefois, l'attention du lecteur est attirée sur le fait que le crochet doit être parfaitement fixé, n'autorisant aucune vibration de l'ardoise. Sans quoi, après quelques années et les nombreux cycles de vibrations, un trou apparaîtra au niveau du bosselage du crochet.

Lors de la pose d'ardoises d'un format 27/18 pour la couverture principale

La pose d'une ardoise 30/20 selon le principe « des quatre épaisseurs » est toujours possible. Toutefois la modification du format entre la couverture principale et le coyau sera marquée. Afin d'assurer la jonction entre le coyau et la partie

supérieure, on démarrera cette dernière à l'aide d'un « doublis de jonction ». Cette solution est techniquement acceptable mais l'esthétique générale laisse à désirer, notamment au niveau des alignements verticaux.

La pose d'une ardoise 30/18 selon le principe « des quatre épaisseurs » est préférable, le seul écueil étant que le format concerné n'est pas un format habituel chez les producteurs.

Une commande spéciale sera nécessaire ou une réduction manuelle (30/20 – 30/18) sur place par un couvreur expérimenté, cette technique permettant d'assurer la jonction « coyau/couverture supérieure » sans doublis de jonction.



Pied de coyau avec pente très faible ne permettant pas une pose à trois épaisseurs (double recouvrement). Même une pose en quatre épaisseurs (triple recouvrement) ne semble pas la plus appropriée © SPW

Une commande spéciale sera nécessaire ou une réduction manuelle (30/20 – 30/18) sur place par un couvreur expérimenté, cette technique permettant d'assurer la jonction « coyau/couverture supérieure » sans doublis de jonction.

Pour rappel, les ardoises doivent impérativement être triées en trois épaisseurs. Les plus épaisses seront fixées sur les parties basses des couvertures. Il est également préconisé de fixer les ardoises les plus épaisses au niveau de la jonction entre le coyau et la partie supérieure de la couverture. En effet, très souvent à cet endroit,

les ardoises sont posées sur deux appuis (par opposition à l'appui continu habituel). Le premier sur la partie supérieure du coyau et l'autre sur la partie inférieure de la couverture sus-jacente. Il est donc primordial d'assurer la meilleure résistance mécanique possible à cet endroit en mettant en œuvre les ardoises les plus épaisses.

Fiche coordonnée par
Jean-Christophe SCAILLET,
SPW / DGO4 / Patrimoine /
Direction de la restauration du patrimoine /
Cellule d'appui et contrôle technique

Classement et subsides récents

Inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, la collégiale Saint-Vincent de Soignies sera dorénavant dotée d'une zone de protection destinée à préserver son environnement immédiat. La reconnaissance de cette zone, qui coïncide avec le centre historique de Soignies, permet de renforcer le classement initial, déjà ancien, de ce haut lieu patrimonial.

Le château Cockerill à Seraing entame quant à lui la quatrième phase de sa restauration. Pour ce faire, une intervention d'un peu moins de 435.000 € lui a été accordée sous la forme d'une subvention. Après la restauration intérieure de la Grande Galerie, celle de la façade occidentale et de la zone située sous le porche

ainsi que celle des salons du Conseil, Cockerill, Beckers et le hall d'honneur, c'est au tour de la cour d'honneur de cette résidence, qui a accueilli successivement les princes-évêques, qui l'ont marquée de leur empreinte durant tout le XVIII^e siècle, et la famille Cockerill dès 1817, de bénéficier de ce type de travaux.

À Arlon, Guirch plus précisément, la restauration de la chapelle Saint-Aubin de Heckbous, oratoire classé bâti dans la première moitié du XVIII^e siècle, sera en partie financée par un subside à la restauration d'un peu plus de 16.000 €.

Une subvention d'environ 762.000 € vient également d'être allouée au château de Florennes, qui accueille

aujourd'hui un établissement scolaire, en vue de la restauration et du réaménagement de ses toitures et de celles de l'orangerie. Les travaux porteront sur la stabilité, la maçonnerie, la charpenterie et la couverture, tant pour le corps de logis de cet ensemble castral classé d'origine médiévale que pour l'orangerie. Cette dernière fera également l'objet de travaux de reconstruction au niveau de sa façade donnant sur le jardin.

À Mons, le couvent des Visitandines bénéficiera lui aussi d'un subside d'un peu plus de 1.760.000 €. Cet ancien couvent des Filles de Sainte-Marie ou de la Visitation constitue un remarquable ensemble classé des XVII^e et XVIII^e siècles. Supprimé à la Révolution, il



Le musée des Beaux-Arts à Tournai. Photo G. Focant © SPW-Patrimoine

a fait office de prison jusqu'en 1870 avant d'abriter les Archives de l'État et d'être racheté, il y a quelques années, par l'UMons. Restauré après la Seconde Guerre mondiale, l'ensemble se compose de trois ailes du XVII^e siècle, d'un bâtiment du XVIII^e siècle et d'une chapelle baroque, érigée entre 1715 et 1718 par l'architecte montois Claude de Bettignies. Cette intervention permettra de restaurer les façades du rectorat de l'UMons, celles de la chapelle ainsi que d'autres parties de l'ancien couvent ou de ses toitures en vue de réaffecter l'ensemble en bibliothèque centrale de l'université. Le projet prévoit notamment la création d'une verrière recouvrant l'espace ouvert du cloître.

La seconde phase de restauration du château d'Aigremont à Flémalle sera également soutenue par un subside d'un peu plus de 348.000 €. Ce très bel ensemble classé, dont certains éléments sont inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel (décoration du hall d'entrée et escalier d'honneur), remonte à la première moitié du XVIII^e siècle. Il domine depuis la Meuse de sa position privilégiée. Après la restauration de son enveloppe extérieure en 2006, les espaces intérieurs vont prochainement faire l'objet de travaux de restauration. Ces derniers toucheront les peintures murales (contrôle de l'humidité mais aussi conservation et restauration des supports et des couches picturales), les menuiseries (restauration de l'escalier, des planchers, lambris, portes, rampes et garde-corps) et les marbres (nettoyage et réparation des pierres).

Indépendamment des travaux de restauration qu'elles connaissent, un projet de mise en lumière des murailles de la citadelle de Namur, patrimoine exceptionnel de Wallonie, verra sa mise en œuvre soutenue par le biais d'un subside de 800.000 € auquel s'ajoute un second de 870.000 € en provenance du fonds « Namur Capitale ». Cette double intervention couronne un

projet déposé dans le cadre d'un appel lancé en 2015 afin de mettre en lumière les monuments inscrits sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie appartenant à une Commune ou une Province. Suite à cela, dix-sept projets ont été présélectionnés parmi lesquels celui de la mise en lumière des murailles de la citadelle est le premier validé par le Gouvernement wallon. Celui-ci prévoit un programme d'éclairage global, en lieu et place du résultat d'interventions successives qui prévalent actuellement, ainsi que sa maintenance.

Deux monuments tournaisiens d'exception sont également au cœur de nouveaux accords-cadres visant, d'une part, la poursuite de la restauration de la cathédrale Notre-Dame et, d'autre part, le projet de restauration du musée des Beaux-Arts, dessiné par Victor Horta. Inscrite sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie et sur celle du patrimoine mondial, la cathédrale de Tournai s'inscrit dans un vaste projet de restauration entamé en 2006. Un premier accord-cadre de 27 millions d'euros et d'une durée de neuf ans, venant à présent à échéance, a d'ores et déjà permis de restaurer la nef romane et la croisée du transept. Ce nouvel accord-cadre d'un montant de 7,5 millions d'euros et d'une durée de cinq ans permettra de poursuivre les travaux. Inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel, le musée des Beaux-Arts fait quant à lui l'objet d'un projet de restauration et d'extension dans le cadre d'un accord de coopération entre la Wallonie, la Fédération Wallonie-Bruxelles et la Ville. C'est également un montant total de 7,5 millions d'euros, réparti sur cinq ans, qui sera réservé à ce dernier.

Une portion de l'ancien couvent des Récollets de Liège sera également restaurée en partie grâce à une subvention d'un peu moins de 496.000 €. Cet ensemble classé de la fin du XVII^e siècle, largement modifié par la création de la rue Simenon, abrite

depuis le milieu des années 1990 une auberge de jeunesse qui souhaite à présent adapter le bâtiment à ses besoins et augmenter sa capacité d'hébergement. Le projet vise spécifiquement la réaffectation de l'aile est de l'ancien couvent et la construction d'une extension contemporaine sur la parcelle voisine, mettant ainsi en valeur cette partie de l'ensemble conventuel, de même qu'une portion du cloître. Les travaux s'attacheront au remplacement de la couverture de toiture en ardoises naturelles et à la restauration des corniches, au remplacement des châssis par des exemples contemporains intégrés aux baies anciennes, au nettoyage, à la restauration des façades et à l'application d'un badigeon similaire à la partie du couvent située de l'autre côté de la rue. S'y ajoutent la restauration de la galerie est du cloître et l'adaptation de la configuration actuelle aux besoins de l'institution ou l'intégration des interventions contemporaines indispensables.

Autre bien inscrit à la fois sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie et sur celle du patrimoine mondial, le beffroi de Namur, érigé au XIV^e siècle et transformé en beffroi peu avant le milieu du XVIII^e siècle, verra ses prochains travaux de restauration soutenus par une intervention de 121.000 €. Ces derniers comprendront la restauration du mécanisme des cloches, le remplacement de celui des horloges, la restauration de la charpente et des lucarnes (restitution des décors néogothiques des lucarnes basses et remise en peinture des boiseries de la toiture) ainsi que l'entretien de la couverture de la toiture.

Enfin, le Solvent belge, ancienne usine textile de Verviers, deviendra bientôt un des lieux privilégiés de préservation de la mémoire et de valorisation du patrimoine industriel wallon. Racheté par l'Institut du Patrimoine wallon et la Ville de Verviers, celui-ci hébergera, outre de nombreuses machines liées au traitement de la laine, d'autres fleurons de ce patrimoine : 150 machines d'imprimerie issues de la collection Casterman ainsi que, peut-être, une collection de moules provenant des cristalleries du Val Saint-Lambert.



Le Solvent belge © IPW

Coup de projecteur sur le Saint-Gilles, siège du Parlement de Wallonie, à Namur



© Light-to-light

La fin de l'année 2016 a vu l'aboutissement, sous la direction de l'IPW, d'une importante campagne d'entretien des façades et des toitures de l'ancien hospice Saint-Gilles à Namur, avec en point d'orgue, la mise en lumière de ce joyau patrimonial qui abrite le siège du Parlement de Wallonie.

Situé sur la pointe du Grognon, au confluent de la Sambre et de la Meuse, le site est chargé d'histoire. L'importante campagne de fouille archéologique qui a précédé la restauration du bâtiment dans les années 1990 avait en effet mis au jour des vestiges inédits.

Au Moyen Âge, dès le XIII^e siècle, un premier hôpital se dessine déjà sur des vestiges romains et mérovingiens. Les bâtiments tels qu'on les connaît actuellement voient le jour à partir de 1667. La construction de l'ensemble s'étale ensuite sur près de soixante ans. Au XVIII^e siècle, on parle de « l'hôpital Saint-Gilles », le statut d'hospice apparaît en 1796. Classé comme monument par arrêté royal en date du 15 janvier 1936, le bâtiment sera désaffecté en 1965, ne répondant plus aux normes de sécurité. La restauration considérable de l'ensemble a lieu 26 ans plus tard, de 1991 à 1998, et permettra à l'ensemble de renaître pour accueillir le Parlement de Wallonie. Les vestiges mis au jour lors des fouilles ont été intégrés dans la restauration de l'édifice ; ils restent notamment visibles dans les salles situées en sous-sol de la cour centrale. L'impressionnante verrière située dans la cour intérieure a été réalisée dans les années 2000.

Lors des travaux des années 1990, la restauration des façades avait fait l'objet de recherches et d'analyses multiples pour aboutir à la mise en œuvre d'un enduit à la chaux sur lequel sont retracés des joints selon une technique dite *à fresco* afin de rendre l'illusion des joints des briques. Trois couches de badigeon ont ensuite été appliquées sur cet enduit afin d'arriver à la teinte rouge finale. Ce type d'enduit nécessite un

entretien régulier pour qu'il puisse conserver toutes ses qualités techniques et esthétiques. En 2014, le choix a été de s'orienter vers une peinture aux silicates. D'une part, pour des raisons techniques de longévité, de stabilité dans le temps et de facilité d'entretien et d'autre part, pour des raisons esthétiques afin de garantir l'éclat de la teinte qui caractérise le bâtiment depuis les années 1990.

Les toitures, toujours dans un très bon état depuis la restauration de 1990, ont simplement été nettoyées pour empêcher la prolifération de mousses. Quelques lucarnes de toiture ont été restaurées plus en profondeur car leur structure en bois d'origine

présentait des signes de faiblesses. L'ensemble des boiseries et des châssis en bois des toitures ont été remis en peinture également.

La finalisation du projet de mise en lumière arrivait à point pour valoriser l'édifice fraîchement repeint. Le choix posé a été celui d'éclairer les façades mais également les pans de toitures pour donner à l'ensemble une cohérence volumétrique. C'est donc toute la silhouette du Saint-Gilles qui est visible dans la pénombre et pas simplement ses façades. La teinte des leds a été minutieusement choisie au regard des façades rouges existantes. Sur les deux pignons en retour vers la cour centrale, des projections lumineuses ont été installées pour égayer les bâtiments lors d'événements festifs. L'ensemble des projecteurs, leur emplacement et leur système d'accrochage ont été scrupuleusement étudiés pour respecter l'architecture classée de l'édifice. L'ensemble du projet a également été guidé par une volonté d'utilisation rationnelle de l'énergie.

Plus de trois siècles après sa construction, l'édifice conserve toute sa grandeur. Il côtoiera bientôt l'un des projets les plus innovants de la ville de Namur, l'« Espace confluence » qui prendra place sur la pointe du Grognon.

Maître de l'ouvrage pour l'entretien des façades et des toitures : IPW

Entreprise : Juffern / Art & Voltige (pour les parties au-dessus de la verrière)

Maître de l'ouvrage pour la mise en lumière : Light-to-light

Entreprise : Collignon



© IPW

Classement du monument funéraire de Walthère Frère-Orban au cimetière de Robermont



© SPW

Le ministre du Patrimoine, Maxime Prévot, a signé le 7 septembre 2016 un arrêté classant au titre de monument le mausolée de Walthère Frère-Orban (1813-1896).

Walthère Frère-Orban fut un des grands hommes politiques belges de la seconde moitié du XIX^e siècle. Né à Liège en 1812, docteur en Droit, il entra en politique en 1840 et fut l'un des cofondateurs du parti libéral. Il fut successivement ministre des Travaux publics, ministre des Finances, ministre des Affaires étrangères et enfin Premier ministre. La victoire électorale du parti catholique en 1884 le rejeta dans l'opposition, où il resta actif jusqu'en 1894.

Il rejetait le dogmatisme de l'Église catholique, mais croyait en l'existence de Dieu et à la vie après la mort. Pour lui, la religion ne devait relever que de la sphère privée. Il était en cela proche du protestantisme libéral, auquel son fils Georges Frère et sa famille s'étaient officiellement convertis en 1875 (voir Yves DUBOIS, *Le tombeau de Frère-Orban au cimetière de Robermont*, extrait du *Bulletin de l'Institut archéologique Liégeois*, CXVI (2012), p. 251-252).

Il mourut en 1896 et ses funérailles, à Bruxelles et à Liège, furent grandioses. Apparemment en conformité avec le vœu exprimé par son père, son fils organisa l'inhumation selon le rite protestant libéral.



© SPW

Situé en zone C (protection accrue) du cimetière de Robermont, classé comme site le 24 septembre 2002, son monument funéraire bénéficie d'une belle visibilité. Au centre d'une terrasse surélevée de plan carré bordée d'un muret à balustrade en béton, le mausolée se présente comme une tour néogothique évoquant la typologie du beffroi –

symbole des libertés civiles perpétuant l'un des combats de sa carrière politique – et du clocher.

Autrefois surmontée d'un ange en bronze, la tour est cantonnée de tourelles sommées d'une croix en métal. Outre les éléments décoratifs et les inscriptions latines, clairement empruntés au répertoire architectural du culte chrétien, d'autres inscriptions reflètent l'appartenance à la libre-pensée de l'homme politique et la défense de la société civile.

La tour est construite en pierre calcaire. De plan carré de 2,10 m de côté, elle comprend un soubassement, deux niveaux et un couronnement pyramidé, le tout s'élevant sur une dizaine de mètres.

Le caveau funéraire est placé dans le soubassement, qui émerge d'environ 80 cm du niveau de la terrasse. Il est ouvert sur trois côtés par une fenêtre rectangulaire.

Le programme iconographique semble avoir été conçu d'emblée. Chacune de ses faces a été soigneusement préparée :

- une face prévue pour le père avec une décoration évoquant les principes qui ont présidé à son activité politique ;
- une face pour l'épouse avec des références à ses actions caritatives ;
- une face pour le fils Georges (à l'opposé de celle

du père), conseiller à la Cour d'appel de Liège, avec des références à sa carrière d'homme de loi (on ajoutera plus tard le nom de son épouse) ;

- une face pour le petit-fils décédé à vingt-huit ans avec des allusions à ses études d'ingénieur.

Tout est donc prêt pour recevoir tous les membres de la famille Frère-Orban. Pour Yves Dubois, « on peut même penser que père et fils ont collaboré à la conception de leur futur tombeau ». Ceci explique le chiffre figurant sur les dés de la clôture et qui montre deux F (et non un seul) superposés à un O.

Le monument n'est ni daté ni signé. Les registres du cimetière précisent qu'il a été érigé en 1891. Cependant, la découverte récente d'une photo du tombeau prise lors des funérailles de l'homme d'État en 1896, publiée dans *l'Illustré Wallon*, portant la mention « Charles Soubre, Architecte » et « H. Zeyen, Photographe » permet d'attribuer le monument à l'architecte Charles Soubre (voir Y. Dubois). Cet architecte éclectique (Bruxelles, 26 décembre 1846 - Liège, 26 juin 1915), membre de la communauté protestante, a été actif dans la région liégeoise et a assuré, avec Jean Laurent Hasse (1849-1819), la direction architecturale de l'Exposition universelle de Liège en 1905.

Œuvre majeure de l'art funéraire, objet architectural remarquable, ce mausolée présente un intérêt patrimonial important et méritait amplement la reconnaissance et la protection effective du classement. Celui-ci vient enrichir le corpus encore peu étoffé des mausolées protégés en Wallonie (le monument funéraire Goblet d'Alviella à Court-Saint-Étienne et le mausolée de Clémentine d'Oultremont à Ath ont été classés au titre de monument respectivement le 23 septembre 1988 et le 23 juillet 1993 et figurent tous deux sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie).

Florence BRANQUART,
Historienne de l'art

Le sanctuaire gallo-romain de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles



Le site archéologique de « La Taille Marie » dominant le village d'Aiseau, depuis le sud ; à droite, la vallée de la Biesme ; à l'arrière-plan le terril de Roselies et la vallée de la Sambre © ULB

De 2011 à 2015, le site de « La Taille Marie » à Aiseau-Presles a été fouillé de manière exhaustive par l'Université libre de Bruxelles dans le cadre d'un programme d'étude consacré aux sanctuaires gallo-romains. Ces recherches ont été financées par le SPW (DGO4 / Direction de l'Archéologie), la Faculté de Philosophie et Lettres de l'ULB (désormais Faculté de Philosophie et Sciences sociales) et ont bénéficié de la collaboration de nombreux chercheurs et d'institutions associées. L'approche archéologique d'un site religieux dans un cadre programmé, sans contrainte ni de temps ni d'espace, a permis une fouille minutieuse globale et la mise en œuvre d'une base de données cartographique (SIG) rassemblant l'ensemble des trouvailles.

Les objectifs initiaux étaient, d'une part, de recontextualiser des découvertes anciennes réalisées à cet endroit par des fouilleurs amateurs (O.R.A. de Mettet) et, d'autre part, d'aborder la religion gallo-romaine par le biais de l'étude d'un temple de nature privée. En effet, la cartographie des vestiges connus dans les environs immédiats permettait d'embler d'interpréter ce lieu de culte comme un sanctuaire lié à un vaste domaine agricole. Fouillée à la fin du XIX^e siècle par la Société archéologique de Charleroi, une villa située au nord-est, à 250 m, comporte au moins quatre bâtiments distincts et deux complexes balnéaires. Au nord-ouest, une nécropole et une tombe sous tumulus sont également connues par des sources anciennes. Les dimensions importantes du corps du logis de la villa et la présence de ce tumulus constituent de bons indicateurs du niveau de richesse des propriétaires du domaine.

Le sanctuaire de « La Taille Marie » a été installé de manière judicieuse sur une petite éminence dominant tout le vallon de la Biesme et le village actuel d'Aiseau. Dépourvu d'enceinte, le site est toutefois limité de manière naturelle, à l'est par la rupture de pente marquant la vallée de la Biesme, directement au nord par un talus et à l'ouest par un petit vallon. Si un paléochenal a livré du mobilier daté de l'Âge du Bronze, les premières activités religieuses ne remontent qu'à la fin du I^{er} siècle av. J.-C. : elles sont

uniquement matérialisées par des zones d'épandage de mobilier archéologique ayant livré, notamment, plusieurs milliers de tessons de céramique, des monnaies, des fibules, des bijoux, des objets en fer et des restes fauniques.

Ces objets semblent avoir été pour certains simplement déposés et abandonnés, pour d'autres enfouis dans le sol. Un intéressant lot groupé de soixante pots miniatures en céramique était associé à du monnayage du début de l'Empire. Des analyses chimiques semblent confirmer que ces récipients ont contenu des offrandes liquides, notamment du vin. Ce premier lieu de culte, en aire ouverte, sera fréquenté jusqu'à la fin du I^{er} siècle apr. J.-C.

Un temple est ensuite construit au même endroit, dans les années 100/110 apr. J.-C. et l'aire sacrée est alors empierrée. Plusieurs dépôts religieux y ont été mis au jour, comprenant des restes de charbon, des vases complets, des monnaies ainsi que des macro-restes, interprétés comme des offrandes ou des restes d'activités religieuses déposés en fosse après cérémonie. Le III^e siècle semble correspondre à l'apogée du sanctuaire, qui s'étend désormais sur 20 ares, avec une extension vers l'ouest marquée par la construction d'un bâtiment sur poteaux sans doute multifonctionnel (cuisine, salle à banqueter, lieu pour s'abriter et/ou entrepôt). Plus à l'ouest encore, la partie du site marquée par le vallon correspond à un secteur périphérique, caractérisé par la présence de fosses détritiques et d'extraction de limon ainsi que d'un atelier lié au travail du fer.

L'originalité du sanctuaire tient surtout dans la présence de centaines de socs d'aire miniatures, en fer, répartis sur l'ensemble du site. Tous ces objets semblent avoir été enfouis dans le sol, parfois emboîtés les uns dans les autres. Un soc grandeur



Socs d'aire en fer miniatures © ULB

nature a par ailleurs été découvert au sein de l'aire sacrée. Si leur présence était reconnue dans le cadre de pratiques rituelles à l'Âge du Fer, leur miniaturisation et leur usage religieux n'étaient pas encore attestés à l'époque romaine. Ces objets votifs pourraient avoir été confectionnés sur place, comme en témoignent les traces d'activités métallurgiques découvertes sur le site. On notera encore la longévité de ce rite durant toute l'existence du sanctuaire, de la fin du I^{er} siècle avant notre ère jusqu'à la seconde moitié du IV^e siècle apr. J.-C.

En conclusion, les fouilles auront permis d'appréhender un sanctuaire de villa, jusqu'alors inédit et de mieux percevoir l'évolution des rites gallo-romains de cette partie de l'Empire. Les niveaux archéologiques de la fin du I^{er} siècle av. J.-C. ont permis par ailleurs de mieux caractériser la culture matérielle de la cité des Tongres durant cette époque, en pleine reconstruction suite au passage de César.



Statuette en alliage de cuivre représentant la déesse Victoire © ULB

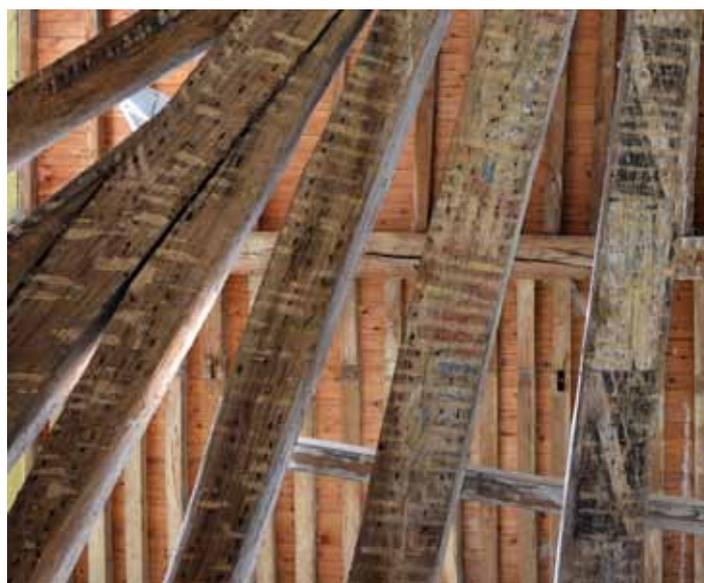
Ce type de lieu de culte, lié à de grands domaines ruraux et parfois qualifié de « rural », demeure peu connu archéologiquement. Si la gestion de ces chapelles et l'organisation des cultes qui y étaient pratiqués incombaient aux propriétaires du domaine, des sources littéraires antiques indiquent que certains de ces sanctuaires étaient communautaires et fortement fréquentés. À Aiseau-Presles, la forte concentration de mobilier religieux, notamment les centaines de socs d'aire déposés autour du temple, nous laisse penser que le sanctuaire était apparenté à un petit lieu de pèlerinage, abritant une divinité locale (dont le nom nous échappe) que l'on venait implorer dans un cadre bien spécifique, peut-être lié à la fertilité. La reprise des fouilles au niveau de la villa, depuis 2016, devrait permettre, à moyen terme, de comparer les composantes matérielles et architecturales du sanctuaire et de l'habitat.

Nicolas PARIDAENS,
Université libre de Bruxelles
Centre de Recherches en Archéologie et Patrimoine (CREA-Patrimoine)
CP133, 50 av. F. Roosevelt, 1050 Bruxelles
nicolas.paridaens@ulb.ac.be • crea.ulb.ac.be
facebook.com/creapatrimoine

Accompagnements archéologiques de la restauration du donjon de Crupet (Assesse)



Vue générale du donjon de Crupet en 2016, depuis le sud. Photo C. Frébutte © SPW / DGO4



Poutraison du plafond du 2^e niveau avec traces de peintures. Photo J.-L. Javaux © SPW

Crupet est une petite localité du Condroz namurois particulièrement célèbre pour sa maison forte médiévale, classée comme monument et comme site par arrêté royal du 22 janvier 1973. Là était établi le siège d'une seigneurie qui dépendait de la principauté de Liège et qui était enclavée dans le comté de Luxembourg, puis à partir de 1344 dans le comté de Namur.

Le donjon se singularise par le cachet de son implantation paysagère : il se dresse dans un fond de vallée assez encaissé, au milieu d'un plan d'eau alimenté par le ruisseau éponyme du village.

La construction qui conserve une douzaine de baies originelles plus ou moins intactes mesure 13,10 m sur 9,80 m de côté et quelque 26 m de hauteur. Son volume principal en moellons calcaires comporte la superposition de trois niveaux relativement fermés et est surmonté par un étage en colombage et brique, formant encorbellement. Une toiture à quatre pans coiffe l'ensemble. Entre 1568 et 1607, une tourelle

d'escalier fut accolée à l'angle sud-est sur ordre de Guillaume de Carondelet, seigneur du lieu.

En 2011, le Département du Patrimoine (SPW) a entrepris une étude approfondie des composantes intérieures du bâti afin de nourrir la réflexion d'un projet de restauration envisagé par le nouveau propriétaire, la famille De Bever. Les découvertes sont nombreuses. Dans les enduits, des sondages ont dégagé des composantes initiales, masquées par les multiples aménagements des XIX^e et XX^e siècles : cheminées, embrasures de fenêtres dotées de banquettes en pierre, porte de la latrine appendue au sud, etc. Dans les planchers, d'autres sondages ont démontré que, tout comme une partie de la structure de l'étage en encorbellement, la poutraison des plafonds des 2^e et 3^e niveaux était d'origine. L'examen de la charpente de la toiture a révélé la conservation d'une portion d'une charpente médiévale à chevrons formant fermes, un renforcement au XVI^e siècle et un renouvellement partiel vers 1925 imputable à l'architecte bruxellois Adrien Blomme (1878-1940).

Le renforcement de la charpente de toiture a été réalisé peu après 1569.

Le second volet de l'intervention du Département du Patrimoine est lié au début du chantier de restauration de la maison forte en 2016. Des suivis archéologiques ont été menés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du bâtiment.

À l'intérieur, le décapage systématique des enduits n'a pas apporté d'éléments nouveaux, à l'exception notable d'une petite niche dans la paroi gauche de la latrine du premier étage et de quelques traces de décors géométriques (blasons ?) peints uniquement sur la face inférieure des poutres (noir, bleu, rouge et blanc).

À l'extérieur, le renouvellement de la toiture et la restauration de certains désordres dans les maçonneries ont nécessité la pose d'un échafaudage autour du donjon et, préalablement, la vidange du plan d'eau suivie de son curage. La vase recelait malheureusement peu de mobilier archéologique, à l'exception de quelques tessons épars des XVI^e et XVII^e siècles ; cette situation résulte vraisemblablement d'opérations répétées de nettoyage attestées au cours du XX^e siècle. Les destructions ont toutefois épargné l'espace s'étendant sous les trois arcades du pont

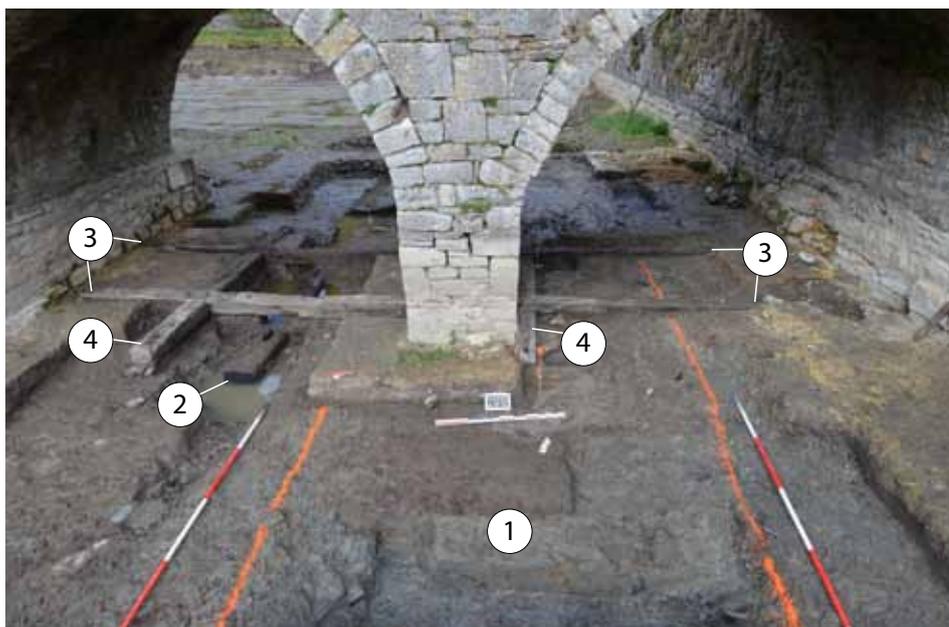


Détail de sondages dans des enduits du premier étage, avec mise en évidence de l'emplacement d'une cheminée primitive et des banquettes de la fenêtre de droite. Photo J.-L. Javaux © SPW

D'après l'analyse dendrochronologique (laboratoire Dendronet), les poutres du rez-de-chaussée, la structure de l'étage en encorbellement et la portion de charpente à chevrons appartiennent à la campagne de construction (entre 1286 et la fin du XIII^e siècle) précédant de peu les premières apparitions dans les textes du *manerium* (manoir) de Crupet en 1304 et de la maison en 1315.



Détail d'assemblage d'une poutre longitudinale et d'une traverse de la phase des Temps modernes. Photo C. Frébutte © SPW / DGO4



Vue globale des vestiges enregistrés en 2016 sous le pont de pierre. Phase médiévale : 1. Fossé (délimité par les lignes en orange) ; 2. Poutre de fondation d'une passerelle. Phase des Temps modernes (début XVII^e siècle) : 3. Poutres longitudinales ; 4. Traverses. Photo C. Frébutte © SPW / DGO4



Porte d'accès à la maison forte. Photo C. Frébutte © SPW / DGO4

de pierre qui assure la liaison entre la basse cour et l'accès primitif du donjon percé au second niveau de son flanc oriental.

Les vestiges exhumés dans cette zone correspondent aux poutres de fondation en chêne de deux passerelles successives. Leur mise au jour et leur état de conservation, lié au contexte humide des douves, sont exceptionnels.

Le système le plus ancien comprend deux poutres, grossièrement équarries, disposées perpendiculairement à l'axe du franchissement de la douve, soit à 3,55 m de la porte d'entrée du donjon pour l'une et à 6,45 m pour l'autre. Elles reposent dans des tranchées creusées dans le schiste. Le même horizon stratigraphique a livré un fossé qui fixe la largeur de la douve à 10,50 m et dont le remplissage, conservé sur 80 cm d'épaisseur, a été échantillonné afin de reconstituer le cadre environnemental du site (Institut royal des Sciences naturelles de Belgique).

Le système le plus récent se compose de six poutres soigneusement équarries. Implantées dans l'axe du pont, quatre d'entre elles sont assemblées par paire et dessinent deux lignes parallèles distantes l'une de l'autre de 1,25 m. Deux traverses consolident le tout.

La restitution de l'architecture des deux ponts de bois est facilitée par la feuillure de rabattement d'une passerelle mobile encadrant la porte du donjon et par les nombreuses mortaises creusées dans les poutres ; l'interprétation de celles-ci permet notamment de localiser les poteaux supportant les longerons des tabliers. Complémentairement, la reconstitution s'appuiera sur diverses sources documentaires et des découvertes archéologiques apparentées telles celles effectuées en 1987 au château de La Motte à Grez-Doiceau.

La datation de ces installations se base sur l'analyse croisée de l'étude dendrochronologique (Institut royal du Patrimoine artistique) et des observations de fouille. La fondation la plus ancienne est attribuable à la construction de la maison forte ; l'abattage de l'arbre ayant procuré une des traverses est estimé entre 1286 et 1302. Quant à la fondation la plus récente, même si la dendrochronologie détermine la taille d'une poutre entre 1439 et 1456, elle est imputable au début du XVII^e siècle. En effet, cette fondation a été implantée dans des sédiments qui contenaient des céramiques du XVI^e et du début du XVII^e siècle ; ajoutons qu'une de ses traverses témoigne d'un réemploi indéniable.

Le mobilier issu des fouilles est extrêmement ténu pour le Moyen Âge. Par contre, les XVI^e et XVII^e siècles sont particulièrement bien représentés par des pièces de vaisselle associées à la préparation (marmites, passoires) et à la présentation/consommation des aliments (terrines, assiettes) et de boissons (cruches, pichets, gobelets). Cette dernière catégorie inclut des grès rhénans (Langerwehe, Siegburg, Westerwald) et des grès d'ateliers de Raeren ou plus rarement de Bouffloux. Parmi les objets en métal recueillis figurent des outils (houe, couteaux, etc.), divers ustensiles (dé à coudre, ciseaux, épingles), un ferret en or, un étrier et l'extrémité d'une arme (couleuvrine). Des restes de boucherie et de nombreux fragments de chaussures en cuir complètent les trouvailles.

En conclusion, les résultats engrangés à Crupet depuis 2011 contiennent des données fondamentales relatives à la construction du monument à la fin du XIII^e siècle et à sa rénovation par Guillaume de Carondelet à la fin du XVI^e-début XVII^e siècle. Ils soulignent – si besoin en était encore – l'intégration indispensable de l'approche archéologique (en ce compris l'étude du bâti et du sous-sol) dans les études préalables à la restauration d'un bâtiment

ancien et lors du déroulement de ce chantier. Enfin, ils confortent le classement du donjon comme Patrimoine exceptionnel de Wallonie et son insertion dans le « top 20 » des maisons fortes de Wallonie suivant la synthèse établie en 2002 sous la direction du professeur L.-F. Genicot.

Christian FRÉBUTTE
et Jean-Louis JAVAUX

Bibliographie

DE WAELE E., *L'ouvrage d'entrée du château de La Motte à Grez-Doiceau dans Activités 86 à 87 du S.O.S. Fouilles*, 5, p. 194-217.

GERMAIN J., JAVAUX J.-L. & LABAR H. (dir.), *Crupet. Un village et des hommes en Condroz namurois*, Namur, 2008 (Monographies du Musée provincial des Arts anciens du Namurois, 39).

JAVAUX J.-L., *Le « donjon » médiéval de Crupet (Assesse). Dendrochronologie et découvertes récentes dans Journées d'Archéologie en Wallonie*, Namur, 2011, p. 62-63.

Remerciements

Les auteurs tiennent à remercier pour leur intérêt et leur bienveillance les membres de la famille De Bever, propriétaire ; pour la qualité de sa collaboration, le Bureau H + G Architectes ; pour l'accompagnement du dossier patrimonial, S. Jurdant et J.-M. Nenquin (SPW, DPat) ; pour leurs expertises spécifiques, W. Tegel (Dendronet) et C. Maggi (IRPA), dendrochronologues, S. Challe (SPW, DPat), céramologue ; pour l'enregistrement 3D, P.-M. Warnier (SPW, Géomatique) ; pour leurs échantillonnages sur terrain, M. Court-Picon, palynologue, S. Preiss, carpologue, Q. Goffette et F. Pigière, archéozoologues (IRScNB) ainsi que l'ensemble du personnel de fouille.



Vue générale du chantier depuis une nacelle. Photo P. P. Sartieaux © SPW

Mons, sous le jardin, les ruelles...

encore 1,30 m, formant pièces ou couloirs avec un niveau de circulation aménagé !

Les contraintes liées au jardin enclos par de très hauts murs et la gestion des terres devenue impossible, un accord a été conclu avec le proprié-

té, tel que le soubassement d'un imposant bâtiment et des accès aménagés aux abords de celui-ci.

L'unique pièce (dim. int. : 11 x 6,50 m) du bâtiment principal a, semble-t-il, toujours eu une vocation artisanale voire semi-industrielle. En effet, ont été retrouvés sous le niveau de sol, des aménagements vraisemblablement destinés à supporter des machineries lourdes.

Dans sa dernière phase d'occupation (fin du XVIII^e siècle), un four à chaux ovale de grande dimension a été accolé à l'angle sud-est. Au même moment, les accès aux ruelles ont été obturés avec des pierres de taille provenant du couvent voisin dont plusieurs sont sculptées.

La majorité des blocs provient de la démolition du couvent des Carmes entamée à partir de 1796 ; plusieurs éléments sculptés de très belle facture ont été mis au jour.

Force est de constater que le plan des vestiges ne correspond en rien aux plans du cloître et de ses annexes, supposés être bâtis sur cette parcelle. L'enquête de voisinage a permis d'apprendre que le jardin du voisin recèle « ... des caves voûtées reposant sur des piliers et sont toujours accessibles... ». La réalisation de leur plan est programmée par le Service de l'Archéologie début 2017.

La mise en commun des plans de ces caves, de ceux conservés aux Archives de même que celui des fouilles permettra de connaître l'état de ces parcelles au XVIII^e siècle, avant leur profonde modification suite à la démolition du couvent après la Révolution française soi-disant « de fond en comble ».

Outre l'exceptionnel état de conservation d'un rez-de-chaussée sur 1,30 m de haut, la fouille aura mis en lumière de nombreux éléments inédits : un bâtiment à vocation artisanale installé dès le XVI^e siècle, des ruelles aménagées et menant à l'arrière du couvent, un système d'évacuation des eaux au centre d'un îlot construit.

L'acquisition par la société immobilière Thomas et Piron Bâtiment s.a. d'une parcelle de 500 m² en plein centre ancien, en vue d'y construire un immeuble à appartements, a amené le Service de l'Archéologie à intervenir sur 500 m² au fond du jardin d'une propriété située entre la rue du Hautbois et la rue Rachot.

Bien qu'aucun emplacement de stationnement ne soit prévu sous l'immeuble, le dénivelé de près de 3 m entre le jardin enclos de hauts murs et la rue Rachot posait question et laissait entrevoir une possibilité de connaître l'occupation de ce quartier peu documenté.

Les contacts préalables, pris avec les auteurs de projet avant même le dépôt de demande de permis, ont amené le Service de l'Archéologie à anticiper son action sur le terrain, bien en amont de la construction. Les premières recherches historiques n'ont livré que très peu d'informations relatives à l'occupation de la parcelle ; les plans cadastraux du XIX^e siècle correspondent à la configuration actuelle tandis que les cartes antérieures au XVII^e siècle y montrent la présence de grands jardins et de deux bâtiments de taille réduite.

Une première opération de terrain a donc été menée en février 2016, révélant les fondations de constructions du XIX^e siècle vraisemblablement liées à des remises ou des serres le long du mur oriental. L'observation la plus inattendue est, sans conteste, la présence d'une couche de remblai épaisse de 1,50 m amenée à cette époque pour la création du jardin. Celle-ci recouvrait, sur l'ensemble de la surface, des murs liaisonnés et arasés dont l'élévation atteignait

taire et l'auteur de projet afin d'éliminer les murs et l'épaisse couche de remblai jusqu'au niveau supérieur des vestiges archéologiques.

Cette phase de répit a été mise à profit pour consulter, aux Archives de l'État à Mons, une importante série de documents repérée par un historien étudiant un autre bâtiment montois. Ainsi, 29 plans, coupes, élévations du couvent des Carmes chaussés permettent de mieux comprendre le complexe installé dans la rue du Hautbois dès 1665 et dont les installations ont été agrandies par l'adjonction d'un cloître et des annexes empiétant sur la surface de sept jardins situés à l'arrière, du côté de la rue Rachot. Il s'agit du seul reliquat des archives de cet ordre à Mons, détruites lors du bombardement de 1940.

Le Service de l'Archéologie est donc revenu sur le terrain en juin 2016 afin d'intervenir directement sur la couche archéologique qui s'avérait beaucoup plus « riche » en vestiges que ce que les premiers documents ne le laissaient supposer...

Une cave, un réseau de ruelles pavées autour d'un système de récolte et d'évacuation des eaux ont été mis au jour de même qu'un grand bâtiment pour lequel plusieurs phases de construction et réaménagements ont été observés. La partie méridionale des vestiges est complètement tronquée par la voirie actuelle, attestant de la réorganisation récente du parcellaire (XIX^e siècle).

Les travaux de soutènement réalisés par l'entreprise en limite d'emprise au moment des fouilles ont permis la mise au jour de vestiges cachés dans le talus de



Vue d'une ruelle amenant à la cave. Photo C. Ansieau © SPW



Cette opération est un bel exemple de concertation systématique avec l'auteur de projet ; en cours de chantier, le promoteur a incité le public de l'exposition archéologique « Sous vos pieds » (réalisée par le Service archéologique et la Ville de Mons) à passer sur le site en cours de fouille, démontrant par là aussi la possible cohabitation des uns et des autres dans un tel projet.

Cécile ANSIEAU

Pierre sculptée présentant un visage d'ange, ayant servi d'obturation de baie après avoir décoré le couvent des Carmes chaussés. Photo C. Ansieau © SPW

Comme chaque année depuis plus de 40 ans, la Foire du Livre de Bruxelles s'affiche comme un événement incontournable pour l'ensemble des acteurs du livre ainsi que leur public. Cette 47^e édition s'attaquera au vaste thème « Le bonheur est à la page ». Les éditions de l'Institut du Patrimoine wallon vous y donnent rendez-vous !

Du 9 au 13 mars 2017
Tour & Taxis • Avenue du Port, 88
1000 Bruxelles
www.flb.be

Depuis 2012, le catalogue des publications est commun aux éditions de l'Institut du Patrimoine wallon et du Service du Patrimoine culturel de la Fédération Wallonie-Bruxelles, dont les publications sont diffusées par l'IPW.

Le catalogue des publications et/ou le mailing périodique des nouveautés sont disponibles sur simple demande à l'adresse publication@idpw.be.

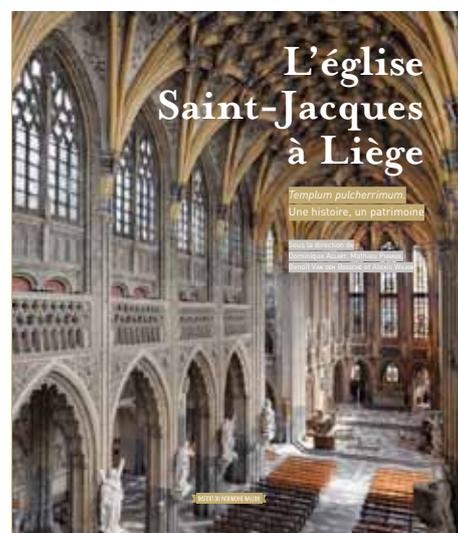


Retour sur l'église Saint-Jacques à Liège...

Ce livre s'inscrit directement dans la foulée du millénaire de l'église Saint-Jacques à Liège célébré en grandes pompes en 2015. L'objectif poursuivi par cet ouvrage est non seulement de faire le point sur les acquis scientifiques concernant l'histoire et le patrimoine artistique de ce sanctuaire, mais aussi d'ouvrir des pistes nouvelles de recherches. Sous la plume des meilleurs spécialistes, ce livre est

également une invitation au lecteur à découvrir ou à redécouvrir le riche patrimoine de cette ancienne abbaye bénédictine, qu'il soit toujours *in situ* ou dispersé çà et là au gré des troubles révolutionnaires ou d'autres événements historiques.

D. ALLART, M. PIAVAUX, B. VAN DEN BOSSCHE et A. WILKIN, *L'église Saint-Jacques à Liège. Templum pulcherrimum. Une histoire, un patrimoine*, Namur, IPW, 2016, 346 pages, 39 €.



L'épopée Royal Boch au cœur d'un « Dossier de l'IPW »

Royal Boch, déclarée en faillite en avril 2011, était la dernière faïencerie en activité en Belgique. Aujourd'hui, reste de la faïencerie une « mémoire du travail » plurielle, collectée par le Carhop auprès des anciens travailleurs à la demande de l'asbl Kéramis entre juin 2010 et juin 2012. Ce livre est né de la volonté de restituer une trace écrite de ce patrimoine immatériel, et de le rendre visible dans un débat public qui l'a souvent ignoré. Les récits des travailleuses et travailleurs portent sur l'embauche, l'apprentissage des métiers, l'organisation de la production, l'évolution des salaires, la pénibilité du travail, les épisodes de camaraderie et de rivalité, les

rapports hiérarchiques, les événements festifs, la vie familiale, les combats syndicaux et les faillites. Ces témoignages, mis en perspective et contextualisés dans ce dossier, renvoient à plus de 170 ans d'histoire sociale de la faïencerie Boch, souvent méconnue ou oubliée.

La faïencerie Boch (1841-2010). Une histoire et une culture ouvrières. Témoignages recueillis par Josiane JACOBY et Christine MACHIELS (Carhop) (Dossiers de l'IPW, 20), Namur, IPW, 2016, 110 pages, 15 €.



Un nouveau « Carnet du Patrimoine »

L'histoire nous montre que, à l'origine, le territoire de Grâce-Hollogne était découpé en une série de seigneuries de nature laïque ou ecclésiastique. Les seigneurs des lieux, souvent autour d'une demeure castrale, ont donné corps aux villages qui composent aujourd'hui la commune. En découle un patrimoine castral, rural et religieux que la commune tente de sauvegarder et de valoriser. Grâce-Hollogne est également marquée, déjà sous l'Ancien Régime mais plus encore à partir du XIX^e siècle, par un

développement économique certain. Un essor soutenu et favorisé par la destinée de son aéroport militaire. Liège Airport constitue une véritable fierté dont la portée met Grâce-Hollogne à l'honneur sur la scène internationale. Enfin, une commune ne serait rien sans ses citoyens. Artistes, artisans, ouvriers, hommes de lettres ou politiques, passionnés et dévoués, ils sont la mémoire de leur commune contribuant à sa richesse et sa mise en valeur.

Laetizia Puccio et la Commission historique de Grâce-Hollogne, *Le patrimoine de Grâce-Hollogne (Carnets du Patrimoine, 136)*, Namur, IPW, 2016, 60 pages, 6 €.





CHRONIQUE
DE L'ARCHÉOLOGIE WALLONNE

Patrimoine
Wallonie

Construite à la suite d'un assassinat politique, ayant traversé mille ans d'histoire mouvementée avant sa « destruction » par les Liégeois entre 1794 et 1827, la cathédrale Notre-Dame et Saint-Lambert nous a laissé très peu de traces de son patrimoine mobilier. Soit les œuvres furent détruites, soit elles furent vendues ou même gardées pour décorer les demeures des



« Chaque maison a son histoire », à Liège puis à Namur

Déoulant directement du livre de Laurence DRUEZ, *Chaque maison a son histoire* (Namur, 2016) qui en constitue le catalogue, cette exposition invite le visiteur à découvrir différents types de sources permettant de retracer l'évolution

d'un bien immobilier privé, de sa conception, de son environnement, de ses affectations et de ses occupants successifs. En partenariat avec les Archives de l'État à Liège et de l'asbl CELIDA, l'Archéoforum de Liège convie le visiteur à partir à la découverte de la richesse et de la diversité de ces documents, écrits ou figuratifs, connus et moins connus, et dont certains ne sont nullement dénués de qualités esthétiques.

Exposition accessible jusqu'au 18 mars 2017, du mardi au samedi de 10h à 17h. Fermé le dimanche

(à l'exception du 5 mars), le lundi et les jours fériés. Elle sera visible ensuite aux Archives de l'État de Namur (boulevard Cauchy, 41 à 5000 Namur) du 29 mars au 30 juin 2017.

Archéoforum de Liège
Sous la place Saint-Lambert à 4000 Liège
+32 (0)4 / 250 93 70
infoarcho@idpw.be
www.archeoforumdeliege.be
www.facebook.com/archeoforumdeliege

L'exposition « Taupe niveau », de passage à l'Espace gallo-romain d'Ath (24 février – 24 novembre 2017)

Vous êtes-vous déjà promené sous la terre ? Profitez de la galerie d'une taupe (géante) apparue à l'Espace gallo-romain. Glissez-vous dans les pas de cet animal et partez à l'aventure dans ce labyrinthe de galeries obscures... Avec un peu de chance, vous y trouverez des secrets enfouis... et pourquoi par des vestiges archéologiques ?

L'exposition « Taupe niveau », créée par le musée romain de Lausanne-Vidy, vous permettra de découvrir des traces d'époques variées, qui toutes ont une histoire à raconter. Une plongée dans la mémoire à la lueur d'une lampe de poche, pour ne pas être myopes comme des taupes !

À la sortie de la galerie, c'est le travail des archéologues de la Région wallonne qui sera mis en valeur par le biais de séquences filmées et diverses manipulations. En parallèle à l'exposition, plusieurs animations seront proposées au public familial.

Pourquoi faut-il préserver les vestiges archéologiques et les fouiller soigneusement ? Quelles histoires peuvent-ils raconter ? Répondre à ces questions très simples, c'est montrer à quel point les restes enfouis sont précieux. Ils composent des archives uniques et fragiles, pas toujours faciles à déchiffrer. L'archéologie consiste à mener l'enquête. Lors de travaux urbanistiques ou architecturaux, elle permet de sonder le sol pour y retrouver les traces archéologiques du passé menacées de disparition. L'archéologue met au jour, nettoie, dessine et prélève ces indices pour comprendre et transmettre leurs histoire et témoignage.

Bien mieux que les documents écrits, les vestiges archéologiques racontent le quotidien et les gens. Ils parlent de leur façon de vivre, de travailler, de se nourrir, de s'habiller, mais aussi

de leur communauté, de leurs coutumes et de leurs croyances.

Pour les individus comme pour les sociétés, une bonne mémoire est un atout. On ne sait pas où l'on va si l'on ignore d'où l'on vient : le passé est un repère indispensable, qui aide à saisir le présent et à envisager l'avenir. En sauvegardant les souvenirs conservés dans le sol, l'archéologie contribue à écrire l'histoire commune. Et souvent, en plus, elle procure des émotions...

L'exposition est visible du 24 février au 24 novembre 2017 et son catalogue en vente à l'accueil du musée.

Espace gallo-romain d'Ath
Rue de Nazareth, 2 à 7800 Ath
+32 (0)68 / 26 92 35
www.espacegalloromain.be



Les conférences de la CRMSF : le calendrier 2017

En 2017, la Commission royale poursuit l'organisation de conférences. Ouvertes à tous, elles se tiennent au Vertbois, siège du Conseil économique et social de Wallonie (CESW) et de la CRMSF. Le programme du premier semestre peut d'ores et déjà être noté dans les agendas !

Le **mardi 21 mars**, Monsieur Marc Lateur (Docteur en Sciences agronomiques, Responsable de l'Unité Amélioration des Plantes & Biodiversité au Centre wallon de Recherches agronomiques) présentera « Le conservatoire de variétés de fruits de Gembloux ».

Le **jeudi 18 mai**, à l'occasion de l'Assemblée générale de la CRMSF, Madame Alberta Campitelli (Historienne de l'art et des jardins) évoquera « Les jardins du Vatican à Rome ».

Le **mardi 20 juin**, Monsieur François Pasquasy (Ingénieur civil métallurgiste et Collaborateur scientifique de la Faculté de Philosophie et Lettres à l'Université de Liège) parlera de « La sidérurgie au pays de Liège. Vingt siècles de technologie ».

La participation aux conférences est gratuite. Cependant, une inscription préalable est obligatoire.

Les conférences se tiennent au Vertbois (rue du Vertbois 13c à 4000 Liège) de 12h30 à 14h (celles organisées dans le cadre d'une Assemblée générale de la CRMSF sont programmées dans le courant de l'après-midi; l'horaire est précisé en temps utile).

Pour tout renseignement complémentaire, être tenu(e) informé(e) et recevoir les invitations aux conférences par courriel, merci de vous créer un compte sur le site Internet de la Commission royale : www.crmsf.be



Photo F. Dor © SPW

Les Prix annuels de l'Association des Demeures historiques et Jardins

Active depuis de nombreuses années dans la préservation du patrimoine, l'asbl Demeures historiques et Jardins entend mettre à l'honneur, par deux récompenses spécifiques, les projets de sauvegarde du patrimoine bâti, de restauration ou de création de parcs et jardins.

Le Prix Prince Alexandre de Mérode pour le Patrimoine, d'une valeur maximale de 10.000 €, vise à promouvoir les efforts de protection, de sauvegarde et de restauration d'un patrimoine privé situé en Belgique ayant une spécificité architecturale, historique ou artistique. Les projets pouvant être pris en compte doivent être clôturés depuis moins de

deux ans, avoir fait l'objet de restaurations extérieures et intérieures et être des habitations, chapelles, écuries, dépendances, parcs ou jardins.

Le Prix Comte Thierry de Looz-Corswarem pour les Parcs et Jardins, d'une valeur maximale de 7.500 €, récompense pour sa part la restauration, reconstitution ou création de tout ou partie d'un parc, d'un jardin ou d'un paysage reconnu pour sa valeur patrimoniale ou attachant à une demeure historique et détenu de manière privée en Belgique. Ce parc ou jardin peut éventuellement être une création contemporaine liée à une demeure historique.

La date ultime de candidature est fixée au 20 mars 2017 et le palmarès sera annoncé lors de l'Assemblée générale de l'association qui se tiendra le 20 mai prochain à la Chapelle musicale Reine Élisabeth.

Informations et règlement :

Demeures historiques et Jardins de Belgique
Avenue Général de Gaulle, 43
à 1050 Bruxelles
+32 (0)2 / 644 50 05
administration@demeures-historiques.be
www.demeures-historiques.be

Caïus Xperience 2016

Depuis 1989, les Caïus, décernés sous l'égide de l'asbl Prométhéa, mettent à l'honneur les entreprises qui s'illustrent par leur créativité, leur dynamisme et leur contribution dans le développement culturel et patrimonial de la Belgique. Reformulée en 2015, année des 30 ans de Prométhéa, cette initiative a vu s'affronter les candidats dans quatre catégories : Caïus de la PME, de la Grande Entreprise, du Mécénat à Bruxelles et du Mécénat en Wallonie. Décernés le 17 novembre 2016 aux Abattoirs de Bomel à Namur, les prix de cette 28^e édition couronnent les lauréats suivants :

- **Caïus de la PME** : Ufund, pour son projet « Cinema for All »
- **Caïus de la Grande Entreprise** : la Coopérative Cera, pour son soutien au projet « Publiek aan zet/Public à l'œuvre »
- **Caïus du mécénat à Bruxelles** : Eubelius, pour son soutien à la compagnie Artara
- **Caïus du mécénat en Wallonie** : Valens, pour son soutien aux spectacles de Del Diffusion qui prennent possession chaque année du site de l'abbaye de Villers-la-Ville.

Le Prix du Public a quant à lui été décerné à Duravit pour son soutien au Musée L de Louvain-la-Neuve.

Plus d'informations sur les lauréats et l'ensemble des candidats : www.promethea.be/caiusxperience2016.

Château de Montquintin (Rouvroy) : brève synthèse de 20 années de restauration et de recherches



Fig. 1 - Le château de Montquintin : développement des remparts © asbl À Montquintin



Fig. 3 - Mgr J.-N. de Hontheim, dernier seigneur du lieu © Coll. Musée gaumais

Juché sur une butte-témoin des cuestas lorraines, Montquintin se présente comme un complexe castral à trois corps de bâtiments, cantonné de quatre tours d'angle. Il est cerné par des remparts de type Philippe Auguste, dont un tronçon majeur subsiste (fig. 1). Il s'agit donc bien d'une forteresse, dernière de ce type encore visible dans ses plus anciens détails dans le Sud-Luxembourg. Le monument a subi un délaissement suite à un incendie majeur en 1869. Une réaffectation partielle eut lieu au début du XX^e siècle, avant un abandon définitif après la Seconde Guerre mondiale. Durant tout le XX^e siècle, des interpellations émanèrent sans succès de diverses personnalités pour offrir un nouveau destin à ce monument classé en 1972. Le bien fut acquis en 1995 par la Commune de Rouvroy à la condition d'être immédiatement cédé par bail emphytéotique.

Un projet de restauration original pour une affectation publique avait préalablement été élaboré par l'emphytéote privé, qui fonda l'asbl À Montquintin dans ce but. Dans la foulée, le village fut classé patrimoine exceptionnel de Wallonie en 1996. La minuscule agglomération présente en effet plusieurs monuments remarquables relevant encore de la tripartition des pouvoirs au Moyen Âge : seigneurial (château fort), religieux (église du XI^e siècle) et civil (maisons anciennes et ferme de la Dime, XVIII^e siècle). À ce titre, elle mériterait un plan concerté de rénovation rurale.

Depuis lors, l'association, disposant de multiples compétences en archéologie et histoire de l'art et en construction, a procédé à plus de vingt chantiers,



Fig. 2 - Fouilles dans le corps de logis © asbl À Montquintin

surtout avec l'aide de volontaires, pour un montant, quasi sur fonds propres, supérieur à 100.000 €. Des sondages ou des fouilles ont eu lieu essentiellement dans le corps de logis (fig. 2), dans la tour carrée nord et dans l'aile droite et la tour est. L'absence de sources écrites et les fréquentes destructions (au moins une fois par siècle) empêchent une chronologie absolue mais l'étude permet d'établir l'évolution du monument et de préciser diverses conclusions antérieures. Ainsi peut-on avancer provisoirement la naissance de la fortification vers le XII^e siècle, avec l'édification – ou déjà la restauration – d'une importante tour carrée. Le périmètre castral dut être édifié par Raoul de Latour, seigneur cité en 1258, puis régulièrement adapté : du XIV^e au XVI^e siècle (familles de Ville et Reinach), édification d'un logis-maître et des remparts extérieurs. Sous les Suys (XVII^e siècle), élargissement du logis et construction des ailes ; sous les Baillet-Latour et de Hontheim (XVIII^e siècle), suppression d'éléments défensifs et transformation en château de plaisance. Le plus connu de ces derniers seigneurs est évêque contestataire de Trèves (1701-1790, fig. 3). Cette chronologie relative est régulièrement remise en question. Enfin, les XIX^e-XX^e siècles (famille Ferot-Gratia), voient une reconversion partielle en exploitation agricole.

Parallèlement à ces recherches, l'état des ruines impose d'agir simultanément en maints endroits fragilisés. Cette démarche fournit d'ailleurs des indices sur des phases plus anciennes qui apparaissent lors des travaux. La maintenance s'effectue en fonction des moyens disponibles mais l'ensemble, aujourd'hui dégagé de sa gangue de végétation et d'éboulis, restitue une image impressionnante, quoiqu'encore incomplète. Le déblaiement manuel du site et le tri des matériaux ont permis d'établir le plan d'un état tardif du XVIII^e siècle dont tous les soubassements ont été restaurés. Désormais numéroté, c'est lui qui sert de base à la répartition des interventions. Plusieurs mesures de consolidation et de reconstitution ont concerné le logis (baies, parements et têtes de murs, caves, etc.) ; l'aile gauche (façades, fournil, citerne, chaînage des murs, reconstruction de baies et façades) et l'aile droite (tronçon de courtine, tour est,

porche de grange, etc.). Des mesures de stabilisation en sous-œuvre se sont également imposées. Du côté des remparts, la fontaine et le bastion ont été restaurés et des voies de circulation aménagées.

Dans le projet, trois affectations distinctes s'accordent à la répartition de lieux : l'aile gauche sera reconvertie en musée de site et accueil touristique, l'aile droite en ateliers de restauration et hébergements. La cour et le corps de logis, au riche substrat archéologique, sont simplement aménagés et dotés d'équipements amovibles propres à un espace de spectacle en plein air. L'examen du tracé des remparts et des terrasses d'artillerie ne sera pas oublié dans la création de jardins.

Outre ces objectifs, l'asbl À Montquintin propose d'établir un chantier évolutif, susceptible de renouveler l'intérêt des visiteurs par des mises en valeur régulières et, par ailleurs, d'organiser sur place des stages de formation aux métiers du patrimoine (fig. 4). L'asbl publie ses rapports sur son site Internet www.montquintin.be ainsi que dans les *Chroniques de l'Archéologie wallonne*.

Pour l'asbl À Montquintin,
Didier CULOT, Administrateur délégué

Bibliographie

CULOT D., *15 années de restauration au château de Montquintin, 1995-2010* dans *Le Pays gaumais*, 62^e-63^e années, Virton, 2010, p. 113-146.

GENIN A., *Les aménagements défensifs des châteaux du XVI^e siècle dans le nord de la Lorraine* dans *Le Pays gaumais*, 74^e-75^e années, Virton, 2016, p. 135-222.



Fig. 4 - En 20 ans, plus de 300 volontaires se sont déjà relayés pour sauver les lieux © asbl À Montquintin

La restauration des œuvres d'art du Trésor de la cathédrale de Liège



© T. Lechanteur



© T. Lechanteur

La restauration fait partie des priorités du Trésor de la cathédrale de Liège et la nouvelle salle d'expositions temporaires accueille actuellement une exposition sur ce sujet.

Dans les années 90, l'Institut de la Cambre à Bruxelles traita plusieurs peintures, dont la série des Franken exposée aujourd'hui au second étage (salle de l'Écolâtre).

Mais bien avant, l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA) avait restauré à Bruxelles de nombreuses peintures de la cathédrale, rentrées à Liège dans les années 80, dont l'*Assomption* de Gérard de Lairesse qui ornait jadis le maître-autel de la cathédrale Saint-Lambert (chapelle du Saint-Sacrement). En 1992 déjà était organisée une exposition sur « Les peintures de la cathédrale » avec la publication des deuxièmes *Feuillets de la Cathédrale*. La *Vierge au papillon* (salle du Chantre) reçut un traitement spécifique, avec les premières analyses archéométriques (dendrochronologie). L'état du plus ancien tableau conservé à Liège (1459) nécessita plusieurs interventions.

Conjointement, la collection de textiles de haute époque (salle du Couître) fut traitée à l'IRPA, augmentée des pièces découvertes lors d'un inventaire des châsses et reliquaires de l'ancien diocèse de Liège. Les plus exceptionnels furent des fragments du tissu dit d'Héraclius, empereur byzantin (vers 600). Tout le monde s'interrogeait sur la documentation utilisée par Jules Helbig († 1906) pour son aquarelle du textile ; la partie avec le monogramme avait en effet disparu : elle était remise dans l'armoire à reliques de l'Évêché.

De nombreuses acquisitions de peintures enrichirent le Trésor, grâce aux dépôts des Carmélites de Mehagne, des Sœurs de Saint-Charles Borromée de Liège, des Filles de la Croix de Liège, de l'abbaye de Val-Dieu, etc. et de donateurs privés. C'est une vraie réserve du Trésor qui s'installa ainsi au Département de conservation-restauration d'œuvres d'art de l'École supérieure des Arts Saint-Luc de Liège (ESA), qui accueille des œuvres de qualité et parfois

même les sauva de la ruine. Cette exposition permet conjointement une approche technico-scientifique des matériaux historiques et contemporains de conservation-restauration, étudiés en collaboration avec le Centre européen d'Archéométrie de l'ULg, par le biais de cartels et de matériaux exposés dans les vitrines. Le travail pratique de conservation-restauration est expliqué en vidéo.

Des restaurations furent aussi entreprises par des restaurateurs privés grâce à la générosité des Amis du Trésor. Il en est ainsi de trois peintures données au Trésor, provenant peut-être de l'église de Tilleur, ayant pour sujet respectif saint Hubert, saint Georges et saint Pierre. Le grand portrait de Monseigneur de Grady (salle du Doyen) fut restauré en 2005, ainsi que le triptyque de Remacle Fush de Limbourg (salle du Grand Prévôt). Dans la cathédrale, le Fonds David-Constant de la Fondation Roi Baudouin permit la restauration des grandes toiles du *Martyre de saint Lambert* de Jean-Hubert Tahan (1813) et de la *Descente de croix* de Gérard Seghers († 1651). Dès les années 90 avait commencé une campagne de sensibilisation organisée par la Fondation Roi Baudouin avec la *Conversion de saint Paul* de Bertholet Flémal (salle de l'Écolâtre). Et que dire de Jupiler qui nous permit dans la cathédrale la résurrection du *Banquet de Jupille* pour les fêtes de saint Lambert en 1996 ! La découverte inopinée d'une planche de bois recouverte d'une toile marouflée avec représentation de sainte Marthe (XV^e siècle) fait partie de ces magnifiques dernières découvertes à la cathédrale.

En 2001 survint le sauvetage du patrimoine de l'abbaye de Val-Dieu. On retiendra le traitement, toujours grâce au Fonds David-Constant de la Fondation Roi Baudouin, de la collection des volumes du moine cistercien Servais Duriau († 1755). D'autres gravures furent traitées, certaines de grand format, récupérées *in extremis* dans un état de conservation épouvantable : une carte gravée sur cuivre de la Terre Sainte par le géographe de Louis XIV, une vue de l'abbaye de Graz (1728), les planches de la gravure de Michel Natalis figurant l'assemblée des chartreux dessinée par Flémal (1649), et celles

de l'impressionnant *Triomphe de Jésus-Christ* (fin XVII^e siècle), telle une bande dessinée de l'histoire sainte, qui furent restaurées pour une exposition à Beaune en 2005. Firent aussi l'objet d'une restauration l'aquarelle de Val-Dieu au XIX^e siècle et la reliure fort abîmée du *Livre de la Confraternité de Notre-Dame* de la collégiale Saint-Paul de Liège, manuscrit enluminé de la fin du XV^e siècle.

Les sculptures du Trésor reçurent aussi des traitements, comme la *Vierge à l'encrier* de Chèvremont (XV^e siècle, salle des Archidiacres). Le Christ du Thier-à-Liège attend un dégagement de polychromie après le diagnostic de plus de cinquante couches de couleurs qui lui furent appliquées depuis le XIV^e siècle. Dans la cathédrale, le saint Jean-Baptiste et les anges de Jean Delcour († 1707) furent traités à l'IRPA. De même, l'*Ivoire des Trois Résurrections* (salle du Prince-Évêque), qui révéla des traces de polychromie.

Le restaurateur Louis-Pierre Baert procède avec compétence à un entretien régulier de l'orfèvrerie du Trésor. Deux ostensoirs et un reliquaire ici exposés montrent ses dernières interventions. Faut-il rappeler qu'à Beaune, et récemment encore dans le grand podium du rez-de-chaussée (septante pièces, salle du Prince-Évêque), il nettoya toute l'orfèvrerie avec l'aide des bénévoles du Trésor. Bien sûr le buste-reliquaire de saint Lambert ou le reliquaire de Charles le Téméraire font l'objet de ses soins les plus attentifs.

Enfin, les cinquante rosaces enlevées du plafond de l'aile ouest du cloître attendent restauration : deux d'entre elles tombées en 2008 sont ici sommairement reconstituées.

Sur toutes ces restaurations, qui font partie aujourd'hui de l'histoire du Trésor, la lecture de la cinquantaine de *Bulletins du Trésor* documente abondamment – ils sont en ligne sur le site Internet du Trésor. La visite de l'exposition temporaire, visible jusqu'au début de l'été, doit se concevoir conjointement à celle du Trésor, avec l'accent porté dans toutes les salles sur les autres œuvres restaurées.

Deux journées d'étude consacrées au métal dans la construction entre 1914 et 1975

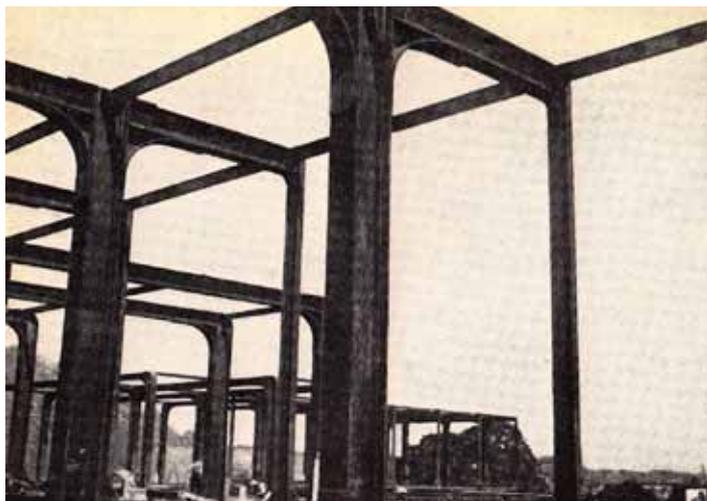


Fig. 1 - Charpente métallique soudée de l'Institut du Génie civil au Val-Benoît (Liège) d'après L'Ossature métallique, 1948, p. 510.

Depuis le début 2015, le Comité Patrimoine et Histoire de la FABI (Fédération royale d'Associations belges d'Ingénieurs civils), en partenariat avec l'ULB (École polytechnique – BATir), le CSTC et l'Institut du Patrimoine wallon, organise un cycle de six demi-journées d'étude consacrées à l'usage structural des métaux ferreux dans la construction, des origines aux années 1970. En 2015, le cycle a débuté par la période préindustrielle, avant d'aborder la période allant de la Révolution industrielle à l'entrée dans l'ère de l'acier (1863). La première demi-journée de 2016 a couvert la période allant de 1863 à la Première Guerre mondiale et la seconde a été consacrée aux structures mixtes (fer - maçonnerie, fer - verre, fer - charpente en bois) aux XIX^e et début du XX^e siècles.

Les deux séances de 2017, qui clôtureront ce cycle, seront consacrées l'une à la période 1914-1945 et l'autre à la période 1945-1975. Au cours de chacune

de ces demi-journées il sera question de l'élaboration des matériaux, de leur transformation, des typologies structurales, des systèmes d'assemblages, etc., et de nombreux exemples de réalisation seront présentés.

L'après-midi consacrée à la période 1914-1945 aura lieu **le mardi 25 avril 2017**. Du point de vue technologique, cette période est caractérisée par l'abandon des assemblages par rivetage à chaud au

profit de la soudure. Il sera notamment question de l'ossature métallique entièrement soudée de l'Institut du Génie civil au Val-Benoît (Liège, fig. 1), de celle du Technicum à l'Université de Gand et des ponts Vierendeel du canal Albert. Cette période voit également se développer les bâtiments élevés à ossature métallique : l'exemple de la Boerentoren à Anvers (1931) illustrera ce type d'ossature. Au cours de cette demi-journée, il sera également question de métal et d'architecture, de la manière dont les architectes se sont appropriés ces nouvelles techniques, du rôle de la production éditoriale au travers notamment de la revue *L'Ossature métallique* (fig. 2), éditée par le Centre belgo-luxembourgeois d'information de l'acier.

Le mardi 21 novembre 2017 une journée complète sera consacrée à la période 1945-1975. Cette période est marquée par une évolution fondamentale des procédés et des produits à tous les stades du proces-

sus d'élaboration et de transformation du métal. Il sera question de l'apparition des procédés continus de laminage et de revêtement des produits plats, de l'acier Corten, etc.

Du point de vue de la construction, on y abordera la préfabrication des habitations notamment au travers de l'exemple de la CECA Huis à Evere de l'architecte Willy Van Der Meeren. Il sera question de structures à câbles notamment au travers d'exemples de pavillons de l'Expo 58 (fig. 3), de l'auditorium P.-É. Janson de l'ULB, dont la structure sera bientôt classée, de la piscine Longchamp à Uccle, etc. On y parlera aussi de métal et d'architecture, par l'analyse de réalisations du Groupe d'architectes E.G.A.U. (fig.4), au travers de bâtiments élevés à ossature métallique, etc.

Ce cycle se clôturera par l'édition d'un ouvrage qui reprendra les communications qui auront été présentées au long de ces six journées.

Michel PROVOST,
Président du Comité FABI Patrimoine et Histoire

Pour plus d'informations au sujet des deux dernières journées qui auront lieu en 2017 aux Moulins de Beez (Namur) :
info@fabi.be

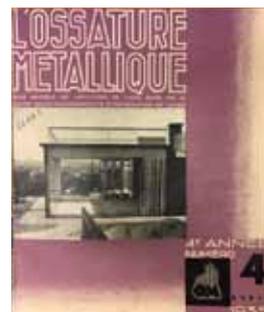


Fig. 2 - Couverture de L'Ossature métallique



Fig. 3 - Le pavillon Marie Thumas à l'Expo 58 (Bruxelles), archives de la Régie des Bâtiments



Fig. 4 - Maison Mozin, Liège 1957-58. Photo F. Niffle © Fonds Groupe E.G.A.U. (Liège)

DU CÔTÉ DE LA FORMATION...

Le Pôle de la pierre, désormais officiellement ouvert, entame ses premières activités



Démonstrations de taille par des stagiaires. Photo R. Gilles © SPW

Le Pôle de la pierre a été inauguré le lundi 14 novembre dernier par les ministres wallons Paul Magnette, Maxime Prévot et Éliane Tillieux. Comme évoqué dans de précédents numéros de *La Lettre du Patrimoine*, ce nouveau centre est entièrement dédié à la formation et à la continuité des savoir-faire liés aux métiers de la pierre ainsi qu'aux innovations dans ce secteur. Il rassemble quatre partenaires de formation (le FOREM, l'IFAPME, l'IPW et le Centre de formation aux métiers de la pierre (CEFOMEPI)) dans les bâtiments classés et restaurés du site de la Grande Carrière Wincqz à Soignies.

Au cours de leurs discours respectifs, qui ont émaillé cet événement, les ministres ont rappelé l'importance de la pierre et de la formation. Madame Éliane Tillieux, Ministre wallonne de l'Emploi et de la Formation, s'est réjouie de ce regroupement des principaux acteurs du secteur de la pierre ainsi que de l'harmonisation et de l'approfondissement de l'offre de formation actuellement proposée. Ce projet est une nouvelle opportunité d'assurer une promotion efficace des formations et du secteur de la pierre en général, afin qu'un maximum de jeunes et de demandeurs d'emploi embrassent une carrière dans ce domaine.

Monsieur Maxime Prévot, Ministre wallon du Patrimoine, souligne qu'avec une nouvelle vocation en lien avec sa fonction originelle, « le Pôle de la pierre s'inscrit pleinement dans la démarche de l'Alliance Patrimoine-Emploi qui vise à faire du Patrimoine un moteur de développement au bénéfice du redressement socio-économique de la Wallonie ».

Enfin, Monsieur Paul Magnette, Ministre-Président wallon en charge des Fonds structurels européens, note que « cette réalisation illustre une nouvelle fois

l'impact essentiel des fonds européens pour renforcer le développement économique wallon et améliorer le quotidien des habitants ».

La renaissance du site de la Grande Carrière est aujourd'hui bien réelle, une nouvelle vie qui perpétue son lien indéfectible avec la pierre. Le Pôle de la pierre y organise dès à présent des parcours d'orientation professionnelle et de formation tout au long de la carrière, adaptés aux besoins du secteur de la pierre.

Durant le dernier trimestre 2016, les premiers stages organisés à Soignies ont été consacrés aux tailles et

finitions sur les pierres calcaires (1^{er} cycle) ainsi qu'à la connaissance des marbres. Les deux premiers Ateliers de la pierre (organisation conjointe IPW – Cefomepi et Pierres & Marbres de Wallonie) ont approfondi les connaissances des participants en matière de géologie, de propriétés physiques et mécaniques ainsi que de normes et agréments liés au matériau.

Les prochains stages organisés à Soignies pendant le premier semestre 2017 sont les suivants :

Dates	Stages
Du 13 au 15 mars 2017	Connaissance approfondie du matériau « pierre » (y compris la réception des pierres et la rédaction des clauses techniques)
Les 27 et 28 mars 2017	L'archéologie de la pierre
Du 24 au 28 avril 2017	Technique de pavage (avec application sur le site du Pôle de la pierre)
Du 8 au 12 mai 2017	Tailles et finitions (2 ^e cycle)
Du 24 au 26 mai et du 31 mai au 2 juin 2017	Tailles et finitions des pierres calcaires (1 ^{er} cycle)
Du 12 au 16 juin 2016	Réparation des pierres

Outre les formations contenues dans le programme des stages 2016-2017, d'autres formations seront également ouvertes prochainement (stéréotomie, etc.). Restez vigilant et consultez les pages Facebook du Pôle de la pierre et de la Paix-Dieu.



Photo R. Gilles © SPW



Les stages des centres de formation de l'IPW en ce début d'année

Ces stages sont accessibles à toute personne ayant le désir d'améliorer ses connaissances dans le domaine de la conservation et de la restauration du patrimoine architectural : artisans, ouvriers, entreprises, architectes, historiens de l'art, gens de métier, enseignants du secteur et gestionnaires du patrimoine.

Le programme complet, les dates et lieux de stages et tout renseignement complémentaire sont disponibles sur le site Internet www.institutdupatrimoine.be ou sur Facebook et Twitter.

Pour tout renseignement :
Tél. +32 (0)85 / 410 359
infopaixdieu@idpw.be

N°	Stages	Centre de formation	Dates
1c	Théorie générale <i>Obligatoire pour tous les nouveaux stagiaires</i>	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique Session c : 21 mars 2017
5	Exhumation	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique Session c : 21 avril 2017 Session d : 9 juin 2017
14	Dorure - Reparure (3 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 20, 21, 22, 23, 24 février 2017
15	Décor peint – entre patrimoine et modernité	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique 23, 24 février 2017
30b	Connaissance approfondie du matériau « pierre »	Pôle de la pierre	Théorie spécifique et visites 13, 14, 15 mars 2017
16	Analyse et diagnostic des enduits extérieurs	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 15, 16, 17 mars 2017
2d	La chaux	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 22, 23, 24, 29, 30, 31 mars 2017
17	Vitreaux	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique 23, 24 mars 2017
18	Les grotesques	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 27, 28, 29, 30, 31 mars 2017
31b	Archéologie de la pierre	Pôle de la pierre	Théorie spécifique 27, 28 mars 2017
19	Archéologie du bâti	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application sur site 28, 29 mars 2017
41	Atelier 4 - Approche du gisement et extraction	Pôle de la pierre	Théorie spécifique 31 mars 2017
3c	Gestion des cimetières	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 18, 19, 20 avril 2017
20	Techniques décorative à la chaux (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 19, 20, 21 avril 2017
35	Pavage	Pôle de la pierre	Théorie spécifique et application sur site 24, 25, 26, 27, 28 avril 2017

N°	Stages	Centre de formation	Dates
21	Sgraffite (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 24, 25, 26, 27, 28 avril 2017
42	Atelier 5 - Débitage, sciage et façonnage, outils et savoir-faire	Pôle de la pierre	Théorie spécifique et application en atelier 28 avril 2017
22a	Enduit intérieur à la chaux (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application sur site 2, 3, 4, 5 mai 2017
23	Chaperons de murs (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application sur site 8, 9, 10, 11, 12 mai 2017
22b	Enduit intérieur à la chaux (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application sur site 8, 9, 10, 11, 12 mai 2017
33	Tailles et finitions des pierres (2 ^e cycle)	Pôle de la pierre	Théorie spécifique et application en atelier 8, 9, 10, 11, 12 mai 2017
24	Moulures - stucs et staffs (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 15, 16, 17, 18, 19 mai 2017
25a	Entretien des monuments funéraires (2 ^e cycle)	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier Session a : 15, 16, 17, 18, 19 mai 2017 Session b : 29, 30, 31 mai et 1, 2 juin 2017
26	Colombage et torchis	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 22, 29, 30, 31 mai et 1, 2 juin 2017
32c	Tailles et finitions des pierres	Pôle de la pierre	Théorie spécifique et application en atelier 24, 25, 26, 31 mai et 1, 2 juin 2017
27	Consolidation des maçonneries anciennes	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application sur site 29, 30, 31 mai et 1, 2 juin 2017
3d	Gestion des cimetières	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application en atelier 6, 7, 8 juin 2017
28	Pierres sèches	Centre de la Paix-Dieu	Théorie spécifique et application sur site 12, 13, 14, 15, 16 juin 2017
36	Réparation des pierres	Pôle de la pierre	Théorie spécifique et application en atelier 12, 13, 14, 15, 16 juin 2017

DU CÔTÉ DE LA FORMATION PÉDAGOGIQUE...

Si on m'avait dit un jour que je travaillerais à la Paix-Dieu...

C'est en 2009 que je me suis rendue pour la première fois à la Paix-Dieu pour assister à une journée d'étude. Évidemment, la magie du lieu s'opère et le

rêve de pouvoir travailler, un jour, sur ce site chargé d'histoire, devient réalité en août 2016. Mon entrée en fonction se manifeste, d'abord, par de belles rencontres et un accueil chaleureux de la part de toute l'équipe. S'ensuit la découverte en profondeur du site, ponctuée par d'innombrables lectures où

la moniale est, à ce point, le centre de toutes mes attentions. Le décor est planté.

Mes excellentes formatrices, Sandrine et Florence, m'ont décrit les missions pédagogiques et m'ont intégrée dans les futurs projets qui s'actualiseront

en 2017. Je ne vous cache pas une grande part de stress au début de mon entrée en fonction et de la matière énorme à intégrer. Mais la dynamique est conduite par la curiosité, la découverte et le questionnement. J'ai découvert un projet exaltant, les classes d'éveil, porté et mis en place par des animatrices passionnées. Une pédagogie active axée sur la découverte et l'expérimentation où l'élève s'approprie le site et se retrouve acteur de son propre apprentissage. Des thèmes variés comme la valorisation du patrimoine et ses métiers qui se concrétisent par la pratique d'un métier avec un artisan. Parlons-en de l'artisan, quelle richesse d'être en contact constant avec eux, de les regarder répéter ces gestes précis et techniques tout en les transmettant aux jeunes générations.

Je pourrais rester assise, toute une journée à les observer travailler et les écouter parler de leur métier avec passion.

À l'heure actuelle, j'ai animé cinq « classes d'éveil » et une classe « compagnons en herbe ». C'est un métier humain axé sur les échanges, la rencontre et qui requiert une constante remise en question sur son approche pédagogique. Mon enthousiasme quant à l'animation reste inchangé voire même amplifié. Les échanges entre les élèves, les professeurs et moi alimentent grandement mes connaissances où la transmission ne se dirige pas que dans un sens.



© IPW

La bienveillance des collègues, le cadre apaisant, les rencontres chaque fois différentes, les missions pédagogiques, etc., sont un bien joli terreau pour m'épanouir dans mes futures actions au sein de la Paix-Dieu.

Stéphanie

Nouveaux projets pédagogiques... Le bon voisinage

L'ancienne abbaye de la Paix-Dieu, aujourd'hui Centre des métiers du patrimoine, peut se vanter d'avoir comme voisin un des plus beaux châteaux de Wallonie, le château de Jehay. Ce charmant voisin se révèle être également un partenaire de choix pour différents projets que les cellules pédagogiques des deux sites portent avec enthousiasme. La collaboration date d'il y a quelques années. L'animation conjointe « Quand je serai grand, je serai... » s'adressait aux élèves de la 3^e à la 6^e primaire et proposait, sur une journée, de découvrir les deux sites et les métiers qui y étaient présents (métiers des parcs et jardins, du patrimoine, etc.). Dans un contexte de rapprochement des deux institutions, il a été décidé de renforcer ce partenariat sur trois axes/projets.

D'abord, dès septembre 2017, une nouvelle animation conjointe « Secrets de patrimoine » sera proposée aux écoles du fondamental avec comme objectifs de découvrir les chantiers de restaurations des deux

sites en découvrant les échafaudages, la sécurité et les corps de métiers présents sur ces chantiers exceptionnels. Par ailleurs, chaque site gardant sa spécificité, une découverte de la restauration d'œuvres d'art et du patrimoine mobilier sera proposée à Jehay. À la Paix-Dieu, les enfants seront initiés à un métier du patrimoine dans le contexte de la restauration du patrimoine immobilier.

Ensuite, les « Classes d'éveil au patrimoine et à ses métiers », animation phare du Centre des métiers, permettent d'accueillir presque mille élèves chaque année. La plupart d'entre eux sont hébergés sur place, dans l'ancienne abbaye, pendant quatre journées. Le souhait est de proposer aux écoles en internat la visite du château de Jehay. Au menu, après une brève approche historique du château, les élèves partiront à la découverte des jardins à l'italienne et du jardin potager : identification d'arbres, découverte de la glacière et jeux sensoriels attiseront leur curio-

sité. À l'intérieur des dépendances du château, les prestigieuses collections de Jehay seront l'occasion d'appréhender le thème de la conservation et de la restauration de notre patrimoine mobilier.

Finalement, l'opportunité d'organiser un stage d'été pour les enfants de 8 à 12 ans a été saisie, du 10 au 14 juillet 2017. Un stage itinérant sur la thématique « Les jardins d'antan » avec la découverte d'un métier du patrimoine, des parcs et jardins, une initiation à la conserverie, une animation autour de la graine...

Si ces projets vous intéressent, n'hésitez pas à contacter Sandrine Counson

au +32 (0)85 / 410 355

ou s.counson@idpw.be

et Jean-Philippe Rolin

au +32 (0)85 / 82 44 07

ou jean-philippe.rolin@chateaujehay.be.

Une nouvelle Maison du Tourisme « Meuse-Condroz-Hesbaye »

Dans le cadre de la Déclaration de politique régionale, le Gouvernement wallon souhaitait simplifier et rationaliser l'organisation institutionnelle du Tourisme via notamment une réduction de moitié du nombre de Maisons du Tourisme, tout en maintenant l'emploi existant.

Pour la région de Huy-Waremme, c'est la Conférence des élus Meuse-Condroz-Hesbaye qui a été chargée de construire un nouveau paysage touristique. Après près d'une année de travail et de réflexion, la nouvelle Maison du Tourisme a été créée. Elle est composée de 27 communes, trois Syndicats d'Initiative, trois Offices du Tourisme, la Fédération touristique de la Province de Liège et 28 opérateurs « privés », parmi lesquels l'Institut du Patrimoine wallon puisque l'un des points de détachement du siège central est installé au rez-de-chaussée du moulin de la Paix-Dieu.

Depuis plus de 10 ans, le Centre des métiers du patrimoine entretenait déjà un partenariat efficace avec la précédente Maison du Tourisme, en particulier grâce au travail de Michaël Note, agent d'accueil qui renseignait – et renseignera toujours – les visiteurs « touristes » comme les visiteurs « professionnels » de la Paix-Dieu (écoles, stagiaires, étudiants, etc.) avec le même professionnalisme, la même disponibilité et le même enthousiasme.

Le 22 novembre 2016, l'Assemblée générale constitutive de la nouvelle Maison du Tourisme « Meuse-Condroz-Hesbaye » s'est tenue à la Paix-Dieu, en présence du Ministre René Collin mais également de mandataires communaux des 27 communes concernées, de mandataires provinciaux et de l'ensemble des partenaires publics et privés. L'occasion pour le Président de la Conférence des élus, Christophe Collignon, de rappeler le rôle joué par Robert Collignon,

alors Ministre en charge du Tourisme (1994-1995) dans le décret de création des Maisons du Tourisme. Et dans la foulée, l'occasion pour la Directrice du Centre de rappeler l'action déterminante du même Robert Collignon, aussi Ministre en charge du Patrimoine, dans la création du Centre des métiers du patrimoine sur le site de la Paix-Dieu.

Depuis 10 ans, au-delà du développement des activités de sensibilisation et de formation au patrimoine et à ses métiers, aujourd'hui unanimement reconnues tant sur le plan régional qu'europpéen et même international, le Centre de la Paix-Dieu a toujours mis un point d'honneur à ouvrir ses portes au monde extérieur, et en particulier à la population locale, partant du principe que les actions qui ont la chance d'être menées grâce à des fonds publics doivent pouvoir bénéficier au public. C'est dans ce même esprit que la Paix-Dieu poursuivra sa collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.

Le projet « Matériauthèques du patrimoine bâti »

Colloque « Les itinéraires du patrimoine » à Mâcon et matériauthèque du Centre d'Études médiévales d'Auxerre (C.E.M.) et l'abbaye de Pontigny

La Paix-Dieu a été invitée à intervenir au colloque « Les itinéraires du patrimoine, outil de développement économique » par le Centre d'Études des Patrimoine, à la médiathèque de Mâcon le 24 novembre 2016. Elle était associée dans ce cadre au projet d'installation de la matériauthèque mise au point par C. Sapin

La collection de M. C. Brooking (Surrey, Cranleigh)

Dans le cadre du projet « Matériauthèques du bâti » à la Paix-Dieu, qui fera l'objet d'un colloque international le 29 juin prochain, le Centre a eu le privilège de visiter la matériauthèque de M. Charles Brooking en Angleterre. M. Brooking, ancien professeur d'Histoire de l'Architecture à l'Université de Greenwich, a récupéré en l'espace d'une quarantaine d'années plusieurs centaines de milliers de pièces. La collection comporte essentiellement des châssis (à guillotine), d'autres éléments de menuiseries intérieures, extérieures, des vitraux et des objets « domestiques » (cheminées, luminaires, etc.), des coupes de châssis. Ces objets sont stockés pour partie chez lui et un peu partout dans des dépôts aux alentours.

Les matériaux entreposés proviennent de toute l'Angleterre (du palais des Windsor à l'humble petit cottage rural), et datent d'entre le XVI^e et le XX^e siècle. Il n'existe pas encore d'inventaire systématique, mais les objets sont étiquetés avec la provenance et la datation du bâtiment d'où ils sont issus. Il collecte

(avec S. Aumard, C.E.M., Auxerre) expert reconnu de l'archéologie du bâti, dans l'abbatiale de Pontigny, une ancienne abbaye cistercienne comme la Paix-Dieu.

Cette invitation a permis d'aborder la présentation de l'IPW, du Centre des métiers du patrimoine, de l'Alliance Patrimoine-Emploi et de la matériauthèque du Centre. Madame Galan Durand, représentante de Pontigny, est intervenue ensuite pour présenter

l'intégration de la matériauthèque du C.E.M. dans le prestigieux site cistercien bourguignon. Les actes de ce colloque devraient paraître en 2017.

M. S. Aumard et Mme M. Galan Durand sont invités à intervenir au colloque « Matériauthèques du patrimoine bâti » organisé le 29 juin 2017 au Centre des métiers du patrimoine et y feront part de l'état d'avancement du projet.

les matériaux via des annonces dans le journal (permis d'urbanisme), est prévenu par English Heritage ou par le bouche à oreille.

La problématique principale du fonds « Brooking » est qu'il est à peine subventionné et qu'il n'y a pas de prise en charge à moyen terme, M. Brooking se retrouvant presque seul à gérer son fonds. Sa collection est pourtant connue... il a participé à la biennale d'architecture de Venise en 2014 (« Windows into Venice », Rem Koolhaas).

Cette rencontre avec M. Brooking a enchanté et dans le même temps attristé... il faut sauver la collection de

M. Brooking avant qu'il ne soit trop tard ! Il viendra présenter au colloque du 29 juin prochain, pour lancer un SOS aux instances patrimoniales directement concernées (English Heritage) et internationales.



© IPW

Un outil pour tous

Le Centre d'information et de documentation est accessible à tous (stagiaires, classes d'éveil, professeurs, étudiants, artisans, particuliers, etc.).

La consultation sur place de ses ouvrages spécialisés en transmission des savoir-faire est entièrement gratuite. Vous désirez vous documenter, faire des recherches dans le domaine du patrimoine et des métiers qui le constituent, l'équipe vous oriente et

vous permet d'effectuer quelques photocopies au prix de 0,05 €/feuille, si nécessaire.

Outre sa vocation de bibliothèque, le Centre peut aiguiller le public vers un soutien, une aide logistique ou une information personnalisée (contacts avec des artisans spécialisés ou des institutions-ressources, investigations auprès d'autres bibliothèques ou centres spécialisés, etc.).

Une équipe à votre service :
Anne-Françoise Barthélemy, Historienne de l'art (af.barthelemy@idpw.be ou +32 (0)85 / 410 365)
Céline Bulté, Documentaliste (c.bulte@idpw.be, +32 (0)85 / 410 377 ou documentation@idpw.be).

Ouvert du lundi au vendredi, de 9h à 17h (sauf jours fériés), de préférence sur rendez-vous.

Groupe de travail « Thesaurus », une collaboration fructueuse

Depuis 2011, le Centre d'information et de documentation, la matériauthèque et la photothèque de l'IPW sont équipés d'un logiciel de gestion de collections, ADLIB Xplus. Cet outil est également utilisé par l'Institut royal du Patrimoine artistique (IRPA), le Département du Patrimoine du SPW-DGO4, et le sera dans le futur par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF).

Cet outil permet notamment d'indexer les documents à l'aide de *thesauri* (liste hiérarchisée de termes contrôlés et normalisés appelés descripteurs et représentant les concepts d'un domaine spécifique) et d'index (liste de descripteurs non hiérarchisés).

Ces quatre institutions se sont engagées en septembre 2012, par une convention, à former un

groupe de travail afin d'utiliser le même langage contrôlé pour l'indexation des documents et la recherche de ressources documentaires dans leurs bases de données respectives.

Au rythme de quatre à six réunions par an, les représentants des quatre institutions sont chargés d'analyser, de hiérarchiser, d'actualiser et d'enrichir par des définitions les termes de *thesauri* communs. Ce travail est évolutif et non définitif, le groupe de travail est sans cesse amené à vérifier, comparer, modifier ou préciser les termes et leur hiérarchie.

À ce jour, un bon millier de termes issus des *thesauri* initiaux de l'IRPA ont déjà été révisés, acceptés et définis dans les *thesauri* « objets », « techniques » et « matériaux » ; un index des métiers et un nouveau

thesaurus des dégâts et pathologies ont été créés pour répondre aux besoins des institutions.

Les membres du groupe de travail ont élaboré un fichier des ressources documentaires consultées et n'hésitent pas, si besoin, à faire appel à des spécialistes selon les thématiques abordées.

Les collections de l'IRPA sont accessibles via le moteur de recherche BALaT (balat.kikirpa.be). Les bases de données de l'IPW et du Département du Patrimoine sont accessibles pour l'instant uniquement en interne via un moteur de recherche « Documentation du patrimoine ».

DU CÔTÉ DES RELATIONS INTERNATIONALES...

Actualités de la Fédération européenne pour les métiers du patrimoine bâti

Du 9 au 11 novembre 2016, plusieurs membres de la FEMP (Fédération européenne pour les métiers du patrimoine bâti) se sont retrouvés à Leipzig dans le cadre du salon *Denkmal – Europäische Leitmesse für Denkmalpflege Restaurierung und Altbausanierung –*, l'un des meilleurs salons du patrimoine culturel en Europe.

À l'initiative du partenaire allemand (Union centrale de l'artisanat allemand, en la personne de Titus Kockel), cinq centres de formation allemands (Propstei Johannesberg Fulda ; Zentrum für Restaurierung und Denkmalpflege, Herrstein ; Akademie Schloss Raesfeld ; Städtische Meisterschule für das Vergolderhandwerk, München ; Kompetenzzentrum für berufliche Bildung im Steinmetz- und Steinbildhauerhandwerk, Wunsiedel) et trois centres de formation étrangers (Built Heritage Conservation Training Center, Château Banfy, Roumanie ; Centro europeo per i mestieri del Patrimonio, Fondazione Villa Fabris, Italie ; Centre des métiers du patrimoine « La Paix-Dieu », Belgique), ont eu l'occasion de présenter leurs activités et de partager leurs expériences lors

d'une table ronde qui a rassemblé de nombreux spécialistes intéressés par la formation dans les métiers du patrimoine. La Directrice du Centre de la Paix-Dieu, également présidente de la FEMP, a présenté les objectifs de ce réseau européen. Parmi ceux-ci, il a été décidé d'accorder la priorité au dépôt d'une demande de financement spécifique accordée aux réseaux culturels dans le cadre du programme *Creative Europe*. La FEMP ambitionne également de réaliser un mapping des compétences disponibles dans les différents centres de formation afin de favoriser les échanges de formateurs et de stagiaires mais également, *in fine*, de mettre sur pied, pour différents métiers, une formation itinérante à l'échelle européenne. Plusieurs centres présents à Leipzig, en particulier des centres allemands, anglais et écossais, ont ainsi marqué leur intérêt pour intégrer le réseau.

C'est également à Leipzig, qu'en novembre 2010, les bases de la FEMP furent posées, les différents centres de formation aux métiers du patrimoine alors présents souhaitant mutualiser, à travers un réseau européen, leurs énergies et leurs compétences.



© IPW

La candidature de la FEMP en tant qu'observateur au Comité-Directeur de la Culture, du Patrimoine et du Paysage du Conseil de l'Europe a été acceptée. La prochaine réunion est programmée au printemps 2017. Ce sera l'occasion d'attirer l'attention de l'Europe sur les objectifs de la FEMP et les enjeux liés à la formation et à la préservation des métiers du patrimoine.

La prochaine Assemblée générale de la FEMP se tiendra au Centro europeo per i mestieri del Patrimonio, Fondazione Villa Fabris, Thiene, Italie, du 3 au 5 mars 2017.

Pour davantage d'informations :
<http://femp.jimdo.com>

Le chantier du colombier... une belle aventure

« Eh Richard, c'est encore loin ? Mais qu'est-ce que l'on va y faire ? Il fait toujours froid comme ça ? Eh tu sais, nous on vient d'un pays chaud ! C'est quand qu'on arrive ? »... C'est toujours comme ça au début, à la descente du TGV Montpellier – Bruxelles-Midi. On charge les bagages dans le bus et puis direction Amay, l'Institut du Patrimoine wallon. On arrive à la Paix Dieu... Et puis là, les yeux commencent à briller.

C'est maintenant mon troisième séjour, en 2013, en mars puis novembre 2016. En 2014 nous n'avons pas pu venir, période troublée au niveau européen, les programmes Leonardo s'arrêtaient et il en était

même question pour les programmes Erasmus. En 2015, c'est un compagnon et ami tailleur de pierre qui m'a remplacé. Les jeunes apprentis de cette session en sont revenus enchantés, ils avaient quasiment terminé l'escalier du colombier, eux... Enchantés à tel point que Clélia, qui ne voulait pas partir pour ce séjour est accompagnatrice pour ce groupe. Les séjours se suivent et ne ressemblent pas, mais c'est toujours cette sensation d'arriver chez de vieux amis, vous savez, ceux qui vous donnent les clefs de la maison de campagne. Oui, ça fait vraiment du bien de se sentir accueilli.



© IPW



© IPW

Au programme de ce séjour, la première semaine, c'est toujours plein les yeux et plein les oreilles mais aussi plein de kilomètres ! De la visite de la cathédrale de Tournai avec un séjour sur les échafaudages à 65 m du sol, un baptême de l'air pour tous ces apprentis, et puis Francis, Francis et sa gentillesse, sa pédagogie, son savoir encyclopédique, « Monsieur Pierres belges » (et d'ailleurs aussi...). Francis a cette capacité à faire se promener les jeunes sur 350 millions d'années presque avec désinvolture, même si parfois ils ont un peu de mal à entendre (comprendre...) qu'à l'endroit où ils se trouvent aujourd'hui, il y avait des plages de sable fin, des cocotiers géants et des barrières de coraux... Ça, c'est la magie Francis, j'ai parfois juste envie de le mettre dans mes bagages (et tant pis pour Pierres et Marbres de Wallonie), qu'il donne les cours de géologie à tous ces jeunes tailleurs de pierre en devenir !

Plus 65 m à Tournai, moins 65 m dans la carrière de marbre noir de Golzinne (qui a parlé de « plat pays » ? ...) quel voyage ! Mais c'est sans compter la carrière de marbres rouges et gris de Haumont à Vodelée, celle de Gore, la carrière d'État. Et puis, « la visite » de Namur avec Francis toujours, incontournable balade au gré des rues et monuments de Namur. J'ai dû en oublier quelques-unes tellement cette semaine fut riche en visites !



© IPW

Bouquet final de ce feu d'artifice : la visite privée, en *guest stars*, de la cathédrale de Cologne, de plus le jour où commençait le carnaval. Cologne et ses 156 m de flèches, Cologne et son triforium, ses coursives extérieures, les jeunes avaient des étoiles plein les yeux et, presque, ils les touchaient...

Petit détour par Maastricht dans l'après-midi, plus j'y passe et

plus je pense qu'elle vaut bien autre chose qu'un traité, une ville magnifique, une collégiale splendide. J'ai failli oublier l'abbaye de Villers-la-Ville, vous savez, c'est une de ces ruines que l'on pense faites tout exprès pour nous expliquer comment on construisait il y a entre 700 et 500 ans. La sensation de rentrer dans une légende.

Mais il faut bien quitter la légende et se confronter à la réalité du monde... Alors la taille commence. On a vu d'où étaient tirées les pierres, comment elles étaient « sorties » de leur long repos de plus de 350 millions d'années, alors maintenant « ton ciseau est là qui t'attend et ta boucharde te réclame »... Premier contact, premier « aïe ». « Mais c'est qu'elle est dure ! », « Jamais on n'y arrivera, et sans pneumatique, et sans disquette, on va faire comment ? ». Et puis ils l'ont fait, ils peuvent être fiers d'eux. Peu avaient touché la pierre dure, voire taillé tout simplement si ce n'est au CFA. Oh, bien sûr, il y a eu quelques coups sur la main mais le bonheur d'avoir fait une face tout à la main dans la pierre bleue, puis vint la face plane en retour d'équerre à la première. Et le « layage », l'aspect de taille ciselé à la belge, 45 coups au dm pour celui-ci. Cette fin de semaine, on part poser, espérons que le temps soit clément, la chapelle va retrouver ses pierres volées par quelques iconoclastes et autres bachi-bouzouks. Merci Christophe, merci Benoît pour

votre patience, votre joie de transmettre. Les jeunes ont fait de grands progrès en peu de temps, peut-être ont-ils enfin compris la nécessité de la patience, de la discipline que demande la taille d'une pierre dure, ils m'en ont persuadé !

Et puis ce fut Bruxelles et sa Grand-Place, les Galeries royales, la photo de groupe devant le petit bonhomme. « Mais il est tout petit ! » et Bruges, ses canaux, ses façades, ses Primitifs

Le Centre de la Paix-Dieu



© IPW

flamands, ceux qui ont poussé au bout la technique de la peinture à l'huile et *Le Jugement dernier* de Jérôme Bosch, son fourmillement, ses débordements, sa loufoquerie, ses monstres, un surréaliste au début du XVI^e siècle.

Voilà, c'est tout ça trois semaines à la Paix-Dieu, toujours ce même enthousiasme, cette même joie d'apprendre, de découvrir, de passer par tant de cultures différentes en si peu de temps et d'espace.

« ...Avec des cathédrales pour uniques montagnes
Et de noirs clochers comme mâts de cocagne
Où des diables en pierre décrochent les nuages
Avec le fil des jours pour unique voyage
Et des chemins de pluie pour unique bonsoir,
Avec le vent d'ouest écoutez-le vouloir
Le plat pays qui est le mien... ».
Grand Jacques

Des changements de paysages, de langues, des pignons cossus des riches bourgeois aux vallons souriants du pays wallon, des friteries aux bières trappistes, de votre humour, aux personnages qui ont bercé notre enfance, merci de nous donner tout cela le temps de trois petites semaines. Un grand merci à toute l'équipe de la Paix-Dieu pour ce beau voyage et ... à bientôt... Si vous le voulez bien !

Richard SIMONNET,
La Paix-Dieu, le 21 novembre 2016

Recherche formateurs !

Vous êtes passionné par le patrimoine ?

Vous êtes spécialisé dans une technique de restauration ?

Vous avez envie de transmettre votre savoir-faire ?

Vos compétences nous intéressent !

L'Institut du Patrimoine wallon est à la recherche de formateurs pour ses deux sites d'exception le Centre des métiers du patrimoine « la Paix-Dieu » à Amay et le Pôle de la pierre à Soignies.



Pour tout contact : Ingrid Boxus
+32 (0)85 / 410 354 • i.boxus@idpw.be

Une publication de l'Institut du Patrimoine wallon (IPW)

Éditeur responsable

Freddy Joris
Administrateur général de l'IPW

Coordination

Stéphanie Bonato

Collaborations

Département du Patrimoine (DGATLPE/SPW),
Commission royale des Monuments, Sites
et Fouilles et associations.

Les articles non signés émanent tous
de collaborateurs de l'IPW.

Mise en page

Sandrine Gobbe

Impression

IPM printing
Rue Nestor Martin, 40 • 1083 Bruxelles
+32 (0)2 / 218 68 00

S'abonner ?

La *Lettre du Patrimoine* est intégralement
téléchargeable sur le site
www.idpw.be

L'abonnement à *La Lettre du Patrimoine*
est entièrement gratuit, si vous en faites
la demande par écrit, par fax ou par mail
(en aucun cas par téléphone, s'il vous plaît)
auprès de l'IPW à l'adresse ci-dessous :

Institut du Patrimoine wallon
Cellule Communication
La Lettre du Patrimoine
Rue du Lombard, 79
B - 5000 Namur
Fax : +32 (0)81 / 65 48 44 ou 50
Courrier électronique :
lalettre@idpw.be

Vous pouvez également choisir de recevoir
chaque trimestre la version électronique
de cette *Lettre* en en faisant la demande à
l'adresse : lalettre@idpw.be

Ce numéro a été tiré
à 13.000 exemplaires.

Les informations ont été arrêtées
à la date du 25 janvier 2017.
Ce trimestriel est gratuit
et ne peut être vendu.

Une mesure fiscale pour encourager la restauration des biens classés

La gestion d'un monument classé peut entraîner un surcroît de précautions à prendre pour en préserver sa valeur patrimoniale. Ceci engendre inéluctablement un coût, tant au niveau des matériaux utilisés que de la main-d'œuvre, parfois considérable, si bien que certains propriétaires n'ont d'autre choix que de renoncer à l'entretien de leur bien ou de le reporter dans le temps, ce qui entraîne une dégradation accrue du bâtiment et, dans le pire des cas, sa ruine.

C'est la raison pour laquelle a été intégrée, dans le plan d'actions de l'Alliance Patrimoine-Emploi présenté en février dernier, une mesure fiscale visant à davantage impliquer les propriétaires privés dans l'entretien de leur bien classé tout en veillant à leur en donner les moyens. Cette mesure vise à encourager l'entretien en bon père de famille des monuments classés, responsabiliser davantage les propriétaires face à la nécessité d'établir des priorités dans les interventions d'entretien sur base d'une analyse technique objective et stimuler l'emploi dans le secteur de la restauration, objectif majeur de l'Alliance Patrimoine-Emploi.

Un projet de décret dans ce sens vient d'être validé en première lecture par le Gouvernement wallon sur proposition du Ministre du Patrimoine. Ce décret vise à exempter, de façon conditionnelle, les propriétaires d'un monument classé des droits de partage, de donation et de succession portant sur ce bien classé selon les modalités suivantes :

• qui peut en bénéficier ?

- les personnes physiques qui héritent ou reçoivent un bien immobilier classé. Pour les successions, l'exemption est applicable en faveur des héritiers parents jusqu'au 3^e degré inclus. Pour les donations, celle-ci doit être accomplie en ligne directe, entre époux, entre cohabitants légaux ou entre collatéraux jusqu'au 3^e degré.

• pour quel type de propriété ?

- le bien doit être classé au moment du passage de l'acte notarié ;
- l'opération doit porter sur des droits en pleine propriété, en nue-propriété ou en usufruit ;
- le bien immobilier doit être affecté à l'usage principal d'habitation.

• à quelles conditions ?

- le montant des droits exemptés devra être affecté à des travaux d'entretien, de maintenance et de restauration du bien immobilier classé, menés conformément à la fiche d'état sanitaire et avant le terme du délai de validité de cette fiche.

Il s'agit là de la concrétisation d'une des mesures phares de l'Alliance Patrimoine-Emploi, véritable plan d'actions visant à faire du patrimoine un levier pour le secteur de la construction tout en veillant à l'amélioration de la qualité sur les chantiers patrimoniaux. Cette dernière propose douze mesures développées en concertation avec les acteurs des secteurs du Patrimoine, de la Formation et de la Construction. Les objectifs poursuivis visent à encourager la formation d'une main-d'œuvre qualifiée, renforcer la lutte contre le dumping social et dégager de nouveaux vecteurs de financement pour le Patrimoine.

Pour plus d'informations :
www.alliancepatrimoineemploi.be

